VR-sur-es-semois-se

n°72
MARS 2026

Bulletin Communal



VRESSE-SUR-SEMOIS DEVIENT OFFICIELLEMENT UNE DESTINATION VTT DE RÉFÉRENCE !

180 km de pur plaisir, infrastructures modernes et nouveautés à venir

Page 55

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Découvrez leurs projets et leurs idées pour demain.

Page 21

BE WAPP GRAND NETTOYAGE

Opération Grand Nettoyage, mobilisons-nous !

Pages 12 & 13

PROCÈS DES SORCIÈRES À SUGNY

Reconstitution historique du Procès des Sorcières les 23 & 24 mai.

Pages 52 & 53

EDITEUR RESPONSABLE – ARNAUD ALLARD – BOURGMESTRE DE VRESSE-SUR-SEMOIS

PUBLICITÉS

Sommaire

- CITOYENNETÉ 5
 - *Editorial* *5*
 - *Conseils* *6*
 - *Articles* *10*
- DANS LE RÉTRO 16
- ENFANCE ET JEUNESSE 21
- VIE SOCIALE 23
- CULTURE & PATRIMOINE 43
- SPORT 55
- AGENDA 57
- DIVERTISSEMENTS 62

COMMUNIQUÉ

Les pages du bulletin communal sont ouvertes à toutes et tous ; vous pouvez donc, via le bulletin communal, apporter votre témoignage ou faire connaître votre manifestation.

Néanmoins, nous refusons systématiquement tout article anonyme ou sujet à polémique. Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions.

INSERTION D'UN ARTICLE PUBLICITAIRE

Votre article rédactionnel concernant la parution du mois de juin 2026 est à envoyer pour le 21 mai 2026 au plus tard.

Les articles qui nous parviendront après cette date ne seront pas publiés.

Contact :

- **Mail : bulletincommunal@vresse-sur-semois.be**

ATTENTION : Nous nous chargerons de la mise en page de votre article afin de respecter la charte graphique du bulletin communal.

Administration Communale
rue Albert Raty 112
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS
Tél. : 061/50.03.06
Mail : administration@vresse-sur-semois.be

Nous vous informons de la modification des horaires d'ouverture du Service « Accueil – État-civil – Population » de l'Administration communale depuis le 4 novembre 2024.

L'équipe du service au complet est ravie de vous accueillir :
- de 8h00 à 12h00 : tous les jours
- et de 13h00 à 16h00 : les Mardis, Mercredis et Jeudis (permanence spécifique pour les dossiers « Etrangers »)

Les permanences organisées les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h sont toujours d'application.

Toutes les informations se trouvent sur notre site Internet : www.vresse-sur-semois.be

PUBLICITÉS



De nouvelles pistes pour Vresse-sur-Semois !

À l'heure où l'actualité internationale nous rappelle chaque jour combien l'équilibre du monde reste fragile et combien le droit international lui-même dépend souvent des rapports de force entre États, il est parfois salutaire de se recentrer sur ce qui nous rassemble et sur ce que nous pouvons concrètement construire ensemble, à notre échelle.

Ici, à Vresse-sur-Semois, nous avons la chance de vivre dans un territoire de nature, de liberté et de convivialité. Entre forêts, vallées escarpées et paysages remarquables, notre commune offre un terrain de jeu exceptionnel pour les activités de plein air. C'est précisément cette richesse que nous voulons continuer à valoriser et à transmettre.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de franchir une nouvelle étape avec la création d'un **VTT Trail Center**. Ce projet ambitieux, porté par l'Agence de Développement Local, soutenu par un financement d'un million d'euros du Fonds de relance de la Wallonie permettra de structurer et de valoriser l'offre VTT sur l'ensemble de notre territoire.

Concrètement, ce sont près de **186 kilomètres de parcours balisés** qui seront proposés aux pratiquants, depuis Nafraiture jusqu'à Bohan, en passant par Orchimont, Vresse, Alle, Mouzaive ou Sugny. Ces itinéraires seront adaptés à tous les niveaux : des circuits accessibles aux familles aux tracés plus techniques pour les amateurs d'enduro.

La base du Trail Center sera installée à **Bohan**, dans l'ancienne buvette du terrain de football, inoccupée depuis de nombreuses années. Les vététistes y trouveront vestiaires, douches et station de lavage pour les vélos. À proximité, un **Pumptrack** permettra aux plus jeunes comme aux passionnés de perfectionner leur technique et de s'amuser en toute sécurité.

Ce projet a été conçu avec une attention particulière portée au respect de notre environnement. Les aménagements seront légers et les tracés pensés pour canaliser la pratique et préserver au mieux la faune, la flore et les milieux naturels qui font la richesse de notre commune.

Au-delà de l'aspect sportif, ce Trail Center représente une belle opportunité pour notre territoire. Il bénéficiera bien sûr à notre tourisme local — hébergements, horeca, commerces et acteurs économiques — mais il offrira aussi et surtout aux habitants de notre commune, et en particulier aux jeunes, de nouveaux espaces de loisirs et de découvertes.

Avec ce projet, nous affirmons une ambition claire : faire de Vresse-sur-Semois une destination incontournable pour les amoureux de nature et de VTT, tout en renforçant la qualité de vie et la vitalité de notre territoire.

Les travaux débuteront prochainement et nous espérons pouvoir vous faire découvrir ce nouveau réseau de pistes **d'ici le Printemps 2027**.

Une nouvelle aventure commence pour notre commune.

Arnaud ALLARD
Votre Bourgmestre

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE D'UN GESTIONNAIRE DYNAMIQUE ET MOTIVÉ POUR FAIRE VIVRE LA BASE DU TRAIL CENTER À BOHAN.

Ce projet offre **de nombreuses perspectives de développement :** location et services liés au VTT, petite restauration ou bar avec vue sur le Pumptrack, mais aussi des solutions d'hébergement ou d'autres initiatives touristiques et sportives.

Si vous avez l'âme d'un entrepreneur et l'envie de participer activement à ce beau projet pour notre commune, **je me tiens personnellement à votre disposition pour en discuter.**

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec **Pierre Poncelet (ADL)** au **061 46 58 38** ou par e-mail à **adl.bievre.vresse@gmail.com**.

CONSEILS

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 DÉCEMBRE 2025

Présents : Mmes et MM.
Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**
Romane DOUNY, Isabelle MAROIT, Yves-Marie THERET, **Echevin(e)s,** Véronique LIEGEOIS-SOENEN**, Présidente du CPAS;**

Conseillers(ères) communaux(ales) :
Eloïse BODET, Elie CRUL, Christiane NICOLAS, Sébastien MAEBE.

Sylvain BOSSART, **directeur général**

Le Conseil,

La séance est ouverte à 19h00.

A. SÉANCE PUBLIQUE

PROCES-VERBAL

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025.

SECURITE/MANIFESTATIONS

2. INFORMATION - COMMUNICATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er: De confirmer les présentes ordonnances :

- Ordonnance de police du Bourgmestre relative à la réglementation provisoire en raison de l'instabilité des marches d'escaliers d'accès au pont rue Sainte-Agathe à Vresse ;
- Ordonnance de police du Bourgmestre relative à la réglementation provisoire en raison de l'instabilité des marches d'escaliers d'accès au pont rue de Charleville N935 à Membre ;
- Ordonnance de police du Bourgmestre relative à la réglementation provisoire en raison de l'instabilité du parement du mur de l'église à Sugny ;

DIRECTION GENERALE

3. DIRECTION GENERALE - RAPPORT ANNUEL 2025 - PRISE D'ACTE

PREND ACTE :

Article 1er: Du rapport annuel établi par les services communaux sur la situation de la commune et sur la gestion effectuée en 2025 présenté en séance du 10 décembre 2025 au Collège communal.

FINANCES

4. DIRECTION GENERALE - SUBVENTIONS - FIXATION DES SUBSIDES 2026

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er: D'octroyer aux bénéficiaires les subsides comme repris ci-dessous

TOUTES LES DÉCISIONS DE CONSEILS
sont consultables sur le site internet

https://www.deliberations.be/vresse-sur-semois/

5. FINANCES – BUDGET 2026 – ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE – APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er: D'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2026 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	9.178.465,56	2.113.723,52
Dépenses exercice proprement dit	9.118.008,75	2.544.632,98
Boni / Mali exercice proprement dit	60.456,81	-430.909,46
Recettes exercices antérieurs	28.011,71	0,00
Dépenses exercices antérieurs	28.957,17	0,00
Prélèvements en recettes	0,00	1.153.207,61
Prélèvements en dépenses	0,00	722.298,15
Recettes globales	9.206.477,27	3.266.931,13
Dépenses globales	9.146.965,92	3.266.931,13
Boni / Mali global	59.511,35	0,00

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

2.1. Service ordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adapt. en +	Adapt. en -	Total après adapt.
Prévisions des recettes globales	12.688.624,72	0,00	0,00	12.688.624,72
Prévisions des dépenses globales	12.660.613,01	0,00	0,00	12.660.613,01
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	28.011,71	0,00	0,00	28.011,71

2.2. Service extraordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adapt. en +	Adapt. en -	Total après adapt.
Prévisions des recettes globales	9.008.907,91	0,00	240.000,00	8.768.907,91
Prévisions des dépenses globales	9.008.907,91	0,00	240.000,00	8.768.907,91
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00	0,00	0,00	0,00

6. TAXES – REGLEMENT-REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LE PLACEMENT DE LOGES FORAINES, LOGES MOBILES ET LOGES SERVANT AU LOGEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE AINSI QUE LES FRAIS ANNEXES (EAU, ELECTRICITE, NETTOYAGE ET IMMONDICES) LIES A CETTE OCCUPATION – DES L'ENTREE EN VIGUEUR ET JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2031 INCLUS - ABROGATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er: D'abroger le règlement-redevance comme tel.

Article 2: La présente abrogation sera soumise à l'approbation du Gouvernement wallon conformément aux articles L3131-1 et suivants dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation.

ENTITES CONSOLIDEES (FABRIQUES D'EGLISES – CPAS - ...)

7. ENTITÉS CONSOLIDÉES – TUTELLE CPAS – APPROBATION MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 – EXERCICE 2025 - ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: D'arrêter les modifications budgétaires n°1 (du budget ordinaire et extraordinaire) de l'exercice 2025 du CPAS comme suit:

Ordinaire n°1	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	2.042.718,34	2.042.718,34	
Augmentation	223.083,55	295.266,39	-72.182,84
Diminution	315.346,13	387.528,97	72.182,84
Résultat	1.950.455,76	1.950.455,76	

Extraordinaire n°1	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	141.500,00	141.500,00	
Augmentation	84,80	84,80	
Diminution	51.947,96	51.947,96	
Résultat	89.636,84	89.636,84	

Article 2: De transmettre la présente délibération au CPAS.

8. ENTITES CONSOLIDEES - CPAS – APPROBATION DU RAPPORT DE SYNERGIES – ANNEE 2025

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: D'approuver le rapport annuel des synergies entre la Commune et le CPAS de Vresse-sur-Semois.

Article 2: D'annexer le présent rapport au budget communal de l'année 2026.

9. ENTITÉS CONSOLIDÉES – TUTELLE CPAS – BUDGET 2026 – ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE – APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: D'arrêter, comme suit, le budget de l'exercice 2026 du CPAS:

A. Budget ordinaire

Recettes et dépenses équilibrées à 1.951.832,11€

La participation communale est de 800.000,00€

B. Budget extraordinaire

Recettes et dépenses équilibrées à 81.000,00€.

Article 2: De transmettre la présente délibération au CPAS.

10. FABRIQUE D'EGLISE - COMPTE 2024 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE BOHAN

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: §1er. D'approuver le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « BOHAN », pour l'exercice 2024, voté en séance du Conseil de fabrique du 27/02/2025.

§2. Ce compte présente en définitive les résultats suivants:

	Budget 2024	Compte 2024
TOTAL-RECETTES		
Recettes ordinaire totales (Chapitre I)	12.534,41	11.131.62
Dont le supplément ordinaire (art.R17)	10.864,60	10.854,60
Recettes extraordinaires totales (Chapitre II)	3.613,63	2.362,39
Dont l'excédent de l'exercice précédent (art. R19)	3.613,63	2.362,39
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	16.148,04	13.494,01
TOTAL - DÉPENSES		
Dépenses ordinaires (Chapitre I)	6.585,00	3.044,67
Dépenses ordinaires (Chapitre II - I)	9.563,04	7.886,88
Dépenses extraordinaires (Chapitre II-I)	0,00	4.675,00
Dont le déficit du compte annuel précédent (art. D51)	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	16.148,04	15.606,55
TOTAL - (RECETTES - DÉPENSES)	0,00	-2.112,54

Article 2: De transmettre la présente délibération:

- à la fabrique d'église de « BOHAN » ;
- à l'Evêché de Namur ;
- au Receveur régional ;
- au Service Finances.

11. FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2025 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE ALLE-MOUZAIVE

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: §1er. D'approuver le budget de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « ALLE-MOUZAIVE », pour l'exercice 2025, voté en séance du Conseil de fabrique du 24/11/2025.

§2. Ce budget présente en définitive les résultats suivants:

	Budget 2025
BALANCES	
TOTAL-RECETTES	
Recettes ordinaire totales (Chapitre I)	5.292,51
Dont le supplément ordinaire (art.R17)	4.185,44
Recettes extraordinaires totales (Chapitre II)	9.359,81
Dont l'excédent de l'exercice précédent (art. R19)	9.359,81
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	14.652,32
TOTAL - DÉPENSES	
Dépenses ordinaires (Chapitre I)	6.455,00
Dépenses ordinaires (Chapitre II - I)	8.197,32
Dépenses extraordinaires (Chapitre II-I)	0,00
Dont le déficit du compte annuel précédent (art. D51)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	14.652,32
TOTAL - (RECETTES - DÉPENSES)	0,00

Article 2: De transmettre la présente délibération:
- à la fabrique d'église de « BOHAN » ;
- à l'Evêché de Namur ;
- au Receveur régional ;
- au Service Finances.

12. FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2026 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE NAFRAITURE

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: §1er. D'approuver le budget de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « NAFRAITURE » , pour l'exercice 2026, voté en séance du Conseil de fabrique.

§2. Ce budget présente en définitive les résultats suivants:

	Budget 2026
TOTAL-RECETTES	
Recettes ordinaire totales (Chapitre I)	11.228,34
Dont le supplément ordinaire (art.R17)	9.879,70
Recettes extraordinaires totales (Chapitre II)	29.305,49
Dont l'excédent de l'exercice précédent (art. R19)	29.305,49
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	40.533,83
TOTAL - DÉPENSES	
Dépenses ordinaires (Chapitre I)	7.077,00
Dépenses ordinaires (Chapitre II - I)	16.556,83
Dépenses extraordinaires (Chapitre II-I)	16.900,00
Dont le déficit du compte annuel précédent (art. D51)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	40.533,83
TOTAL - (RECETTES - DÉPENSES)	0,00

Article 2: De transmettre la présente délibération:
- à la fabrique d'église de « BOHAN » ;
- à l'Evêché de Namur ;
- au Receveur régional ;
- au Service Finances.

PARALOCAL (INTERCOMMUNALES, ASBL, ...)

13. PARALOCAL – AISDE – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2025 – APPROBATION DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: D'approuver le PV de l'Assemblée Générale précédente.

Article 2: D'approuver la présentation du Plan stratégique 2023-2025 - Année 2025.

Article 3: D'approuver le Plan stratégique 2026-2028.

Article 4: D'approuver le Plan financier 2025-2026.

Article 5: De charger ses délégués de rapporter à ladite Assemblée générale la proportion des votes intervenus au sein du Conseil.

Article 6: De charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.

Article 7: De transmettre la délibération à:
- L'intercommunale AISDE ;
- Aux représentants de la Commune à l'Assemblée générale de l'Intercommunale AISDE.

14. PARALOCAL - VIVALIA - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2026 - APPROBATION DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, à l'unanimité:

D'adopter les décisions suivantes:

1..Création d'une nouvelle classe d'actions:

Après examen du rapport spécial du conseil d'administration établi conformément à l'article 6:87du CSA et du rapport spécial d'évaluation du commissaire également établi conformément à l'article 6:87 du CSA et portant sur les données financières et comptables figurant dans le rapport précité de l'organe d'administration (annexes), le Conseil décide d'approuver la création d'une nouvelle classe d'actions C composées des trois sous-catégories CFi1, CFi2 et C2030 ;

Cette décision est adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s).

2..Modification des articles 3, 13,14, 15, 16, 55 et 57 des statuts

Après examen et des propositions de modifications statutaires portant sur les articles 3, 13,14, 15, 16, 55 et 57 des statuts (annexe descriptive de la Convocation), le Conseil décide d'approuver les modifications proposées pour ces dispositions ;

Cette décision est adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s).

3..Première augmentation des apports indisponibles

a..Première tranche (apport en nature)

En ce qui concerne le point 3 A de l'ordre du jour relatif à l'augmentation des apports indisponibles par apport en nature (1ère tranche):

Après examen:

(i) du projet de rapport spécial du conseil d'administration établi conformément aux articles 6:108§2 et 6:110§1er, alinéa 2 du CSA (apport en nature) tel que joint aux Convocations (annexe) ;

(ii) du projet de rapport spécial du commissaire établi conformément à l'article 6:110§1er, alinéa 2 du CSA (contrôle de l'apport en nature) tel que joint aux Convocations (annexe) ;

Et, étant entendu que les délégués de la commune à l'AGE prendront acte des mises à jour des rapports spéciaux/rapports spéciaux signés du conseil d'administration et du commissaire établis conformément aux articles 6:108§2 et 6:110§1er, alinéa 2 du CSA ainsi que de toutes autres communications qui seraient faites en cours d'AGE par les administrateurs ou par le commissaire.

Le Conseil décide:

·.d'approuver la Première augmentation (1ère tranche) des apports indisponibles de la Société à concurrence d'un montant de 19.611.100,00 € ;

·.d'y souscrire intégralement à concurrence de 0€ ;

·.de libérer immédiatement cette 1ère tranche de souscription par l'apport en nature à la Société de l'intégralité de la Créance Communale Constituée (0€) de recevoir en contrepartie de cette 1ère tranche de souscription 0 actions nouvelles de classe C et de sous-catégorie CFi1 d'une valeur de 25€ chacune [étant entendu que le montant de la souscription n'étant pas un multiple de la valeur de souscription par action (25€), le nombre d'actions attribuées à la commune a été réduit au multiple de 25€ immédiatement inférieur et que la partie de la souscription non rémunérée en actions, soit 0€ est convertie en avance subordonnée non remboursable, consentie au profit de la Société et pourra être imputée ultérieurement sur toute somme qui serait due à cette dernière par la commune en application des statuts ou d'une décision sociale.

Cette décision est adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s).

b..Deuxième tranche (apport en numéraire)

En ce qui concerne le point 3 B de l'ordre du jour relatif à l'augmentation des apports indisponibles par apport en numéraire (2ème tranche):

Le Conseil décide:

·.d'approuver la Première augmentation (2ème tranche) des apports indisponibles de la Société à concurrence d'un montant de 2.921.400,00€ ;

·.d'y souscrire intégralement à concurrence de 0€ ;

·.de libérer immédiatement cette 2ème tranche de souscription par l'apport en numéraire à la Société de l'intégralité du Numéraire à l'Acte et le solde éventuel pour le 30 avril 2026 au plus tard;

·.de recevoir en contrepartie de cette 2ème tranche de souscription 0actions nouvelles de classe C et de sous-catégorie CFi1 d'une valeur de 25€ chacune [étant entendu que le montant de la souscription n'étant pas un multiple de la valeur de souscription par action (25€), le nombre d'actions attribuées à la commune a été réduit au multiple de 25€ immédiatement inférieur et que la partie de la souscription non rémunérée en actions, soit 0€ est

convertie en avance subordonnée non remboursable, consentie au profit de la Société et pourra être imputée ultérieurement sur toute somme qui serait due à cette dernière par la commune en application des statuts ou d'une décision sociale].

Les délégués de la commune à l'AGE prendront acte des constatations qui seront faites quant à la réalisation effective de la Première augmentation des apports indisponibles.

Cette décision est adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s).

4..Deuxième augmentation des apports indisponibles

Le Conseil décide :

·.d'approuver la Deuxième augmentation des apports indisponibles de la Société à concurrence d'un montant de 89.975.625,00€ ;

·.d'y souscrire intégralement à concurrence de 0€ ;

·.de recevoir en contrepartie de cette de souscription 0 actions nouvelles de classe C et de sous-catégorie CFi2 d'une valeur de 25€ chacune, aux conditions particulières de libération qui s'attachent aux actions ainsi attribuées à la commune, à savoir :

·.En numéraire ;

·.Par tranche annuelle égale et successive de 0€ (hors indexation) au cours des années 2026 à 2059 incluses (ci-après les « Tranches Annuelles de Libération FI ») ;

·.Sur appel annuel du conseil d'administration ;

Etant entendu que le montant de la souscription n'étant pas un multiple de la valeur de souscription par action (25€), le nombre d'actions attribuées à la commune a été réduit au multiple de 25€ immédiatement inférieur et que la partie de la souscription non rémunérée en actions, soit 0€ est convertie en avance subordonnée non remboursable, consentie au profit de la Société et pourra être imputée ultérieurement sur toute somme qui serait due à cette dernière par la commune en application des statuts ou d'une décision sociale ;

·.de marquer accord sur le fait que les Tranches Annuelles de Libération FI seront indexées annuellement et que cette indexation se fera en rapportant l'indice santé au 1er janvier de l'année en cours à celui publié au 1er janvier de l'année précédente ;

·.de marquer accord sur le fait que les sommes qui seront versées annuellement au titre de cette indexation soient traitées comme des souscriptions complémentaires à des apports disponibles, libérées en numéraire et donnent lieu, chaque année, à l'émission, en faveur de la commune, d'actions nouvelles de classe C et de sous-catégorie CFi2 d'une valeur de 25€ chacune et ce, sur décision du conseil d'administration et sans modification statutaire.

Les délégués de la commune à l'AGE prendront acte des constatations qui seront faites quant à la réalisation effective de la Deuxième augmentation des apports indisponibles.

Cette décision est adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s).

5..Troisième augmentation des apports indisponibles

Le Conseil décide :

·.d'approuver la Troisième augmentation des apports indisponibles de la Société à concurrence d'un montant de 24.999.425,00€ ;

·.d'y souscrire intégralement à concurrence de 5.524€ ;

·.de recevoir en contrepartie de cette souscription 220 actions nouvelles de classe C et de sous-catégorie C2030 d'une valeur de 25€ chacune, aux conditions particulières de libération qui s'attachent aux actions ainsi attribuées à la commune, à savoir :

·.En numéraire ;

·.Par tranche annuelle égale et successive de 552,40€ au cours des années 2030 à 2039 incluses (ci-après les « Tranches Annuelles de Libération 2030 ») ;

·.Sur appel annuel du conseil d'administration à partir de 2030 ;

·.Etant entendu que :

·.le montant de la souscription n'étant pas un multiple de la valeur de souscription par action (25€), le nombre d'actions attribuées à la commune a été réduit au multiple de 25€ immédiatement inférieur et que la partie de la souscription non rémunérée en actions, soit 24€ est convertie en avance subordonnée non remboursable, consentie au profit de la Société et pourra être imputée ultérieurement sur toute somme qui serait due à cette dernière par la commune en application des statuts ou d'une décision sociale] ;

·.les Tranches Annuelles de Libération 2030 ne seront pas indexées ;

Les délégués de la commune à l'AGE prendront acte des constatations qui seront faites quant à la réalisation effective de la Troisième augmentation des apports indisponibles.

Cette décision est adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s).

6..Examen et approbation des propositions de modifications des articles 3, 9, 15, 16, 18, 21, 25, 27, 28, 33, 35, 40, 51 et 53 des statuts

Après examen des propositions de modifications statutaires portant sur les articles 3, 9, 15, 16, 18, 21, 25, 27, 28, 33, 35, 40, 51 et 53 des statuts (annexe descriptive de la Convocation), le Conseil décide d'approuver les modifications proposées pour ces dispositions.

Cette décision est adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s).

7..Examen et approbation de la proposition de modification de l'article 2 des statuts

Après examen, du rapport spécial établi le 4 décembre 2025 par le conseil d'administration de la Société sur pied de l'**article 6:** 86 du CSA justifiant de manière détaillée la modification de l'objet proposée (annexe de la Convocation) et de la proposition de modification statutaire portant sur l'article 2 des statuts (annexe descriptive de la Convocation), le Conseil décide d'approuver les modifications proposées pour ces dispositions.

Cette décision est adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s).

8..Approbation par la tutelle :

Le Conseil prend acte de ce que la prise d'effet des décisions précitées sera subordonnée à leur approbation par l'autorité de tutelle.

9..Pouvoirs

10..Divers

[1] Pour des raisons historiques liées aux spécificités de leur situation lors de leur adhésion à l'intercommunale, les communes de Rochefort et de Vresse-sur-Semois n'ont pas été appelées à participer à l'alimentation du Fonds d'Investissement VIVALIA 2030 . Elles ne participent donc pas à la Première et à la seconde augmentations.

TRAVAUX / EAU / FORÊT

15.EAU - AVENANT À LA CONVENTION DE COOPÉRATION SECTORIELLE - CONVENTION D'ADHÉSION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er: De marquer accord sur la signature de la convention d'adhésion à la convention de coopération publique, avenant à la convention du 12 juin 2024 précitée et dont le texte intégral est reproduit comme suit :

Vu le plan industriel de l'eau du Secteur de l'Eau ;

Vu la convention de coopération sectorielle du 12 juin 2024 ayant notamment pour objet l'élaboration de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle concertée et intégrée ainsi que les principes visant à implémenter la collaboration au travers des plateformes sectorielles, des projets et des centres de services partagés ;

Considérant la délibération adoptée par le Conseil communal de la Commune signataire ;

Vu l'article 4 de la Convention précitée et qui prévoit notamment ce qui suit :

« (...) les Parties donnent mandat à la SPGE pour la signature de conventions permettant l'adhésion de nouveaux acteurs, aux mêmes conditions, à la présente convention, sous réserve d'une notification par écrit de la SPGE aux signataires ayant signé la convention au jour de la notification. (...)

L'adhésion de ces nouvelles parties sera formalisée par la signature d'un avenant entre la SPGE et la partie voulant adhérer à la convention. »

Vu l'avis favorable émis par les Parties signataires de la Convention susmentionnée ;

LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

Article 1 – Adhésion à la Convention-cadre

A la date de signature de la présente convention d'adhésion par avenant, la Commune adhère pleinement et entièrement aux termes et conditions de la convention de coopération publique sectorielle du 12 juin 2024 et en devient dès lors Partie.

Article 2 – Convention-cadre sectorielle

Les termes de la convention de coopération publique sectorielle à laquelle la Commune devient ainsi Partie, sont intégralement reproduits en annexe de la présente convention d'adhésion.

Article 2: L'adhésion prend cours à la date de notification par la SPGE de l'avenant signé par la commune et la SPGE.

CITOYENNETÉ

URBANISME ET PATRIMOINE

16.URBANISME - DESIGNATION D'UN AGENT CONSTATATEUR EN MATIERE URBANISTIQUE

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: De désigner Mme Patricia MARTIN, agente au sein du Service Urbanisme-Aménagement du Territoire, en qualité d'agent constatateur au sens de l'article D.VII.3, alinéa 1er, 2° du Code du Développement Territorial, pour rechercher et constater, le cas échéant par procès-verbal, les infractions déterminées aux articles D.VII.1, D.VII.7, alinéa 3 et D.VII.11, alinéa 2 dudit Code du Développement Territorial sur le territoire de la Commune de Vresse-sur-Semois.

Article 2: De transmettre la présente délibération:

- ·.A l'intéressée ;
- ·.Au S.P.W.

17.URBANISME - DESIGNATION D'UN AGENT CONSTATATEUR EN MATIERE URBANISTIQUE

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: De désigner Mme Fabienne DUTERME, agente au sein du Service Urbanisme-Aménagement du Territoire, en qualité d'agent constatateur au sens de l'article D.VII.3, alinéa 1er, 2° du Code du Développement Territorial, pour rechercher et constater, le cas échéant par procès-verbal, les infractions déterminées aux articles D.VII.1, D.VII.7, alinéa 3 et D.VII.11, alinéa 2 dudit Code du Développement Territorial sur le territoire de la Commune de Vresse-sur-Semois.

Article 2: De transmettre la présente délibération:

- ·.A l'intéressée ;
- ·.Au S.P.W.

RESSOURCES HUMAINES

18.RESSOURCES HUMAINES - ASBL CENTRE TOURISTIQUE ET CULTUREL - CESSION APE - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité:

Article 1er: D'approuver une cession APE du CTC vers la Commune à hauteur de 47462,99€ à durée indéterminée.

Article 2: De charger la Direction générale de l'exécution de la présente décision.

DEMANDES DE CONSEILLERS

19..DEMANDES DE CONSEILLERS

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 75 à 77 relatifs au droit, pour les membres du Conseil communal, de poser des questions écrites et orales d'actualité au Collège communal ;

Considérant que l'article 77 prévoit que lors de chaque réunion du conseil communal, une fois terminé l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la séance publique, le président accorde la parole aux membres du conseil qui la demandent afin de poser des questions orales d'actualité au collège communal, étant entendu qu'il l'accorde selon l'ordre des demandes et, en cas de demandes simultanées, selon l'ordre du tableau de préséance tel qu'il est établi au Titre Ier, Chapitre 1er, du présent règlement ;

Qu'il est répondu aux questions orales:

·.soit séance tenante ;

·.soit lors de la prochaine réunion du conseil communal, avant que le président accorde la parole afin que, le cas échéant, de nouvelles questions orales d'actualité soient posées ;

PREND ACTE:

Article 1er: Qu'aucune question d'actualité n'a été posée en séance.

La séance est clôturée.

TOUTES LES DÉCISIONS DE CONSEILS
sont consultables sur le site internet

https://www.deliberations.be/vresse-sur-semois/



Pour Pâques de cette année, nous allons de nouveau offrir 6000 œufs en chocolat pour toutes les écoles de l'entité ainsi que 400 galettes au Centre Jean Allard de Alle, 300 galettes au Centre Résidentiel Revivre à Sugny et 200 galettes à la Seigneurie du Moulin à Membre.

Si vous partagez nos initiatives, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sponsors privés ou professionnels.

Coordinateur: Horion David 0471/839880.

PROTÉGONS ENSEMBLE LA FAUNE SAUVAGE AVANT LA FAUCHE

Sauvons Bambi asbl

Sauvons Bambi est une association sans but lucratif qui a pour mission de protéger et sauver gratuitement la faune sauvage de nos campagnes avant la fauche des foins.

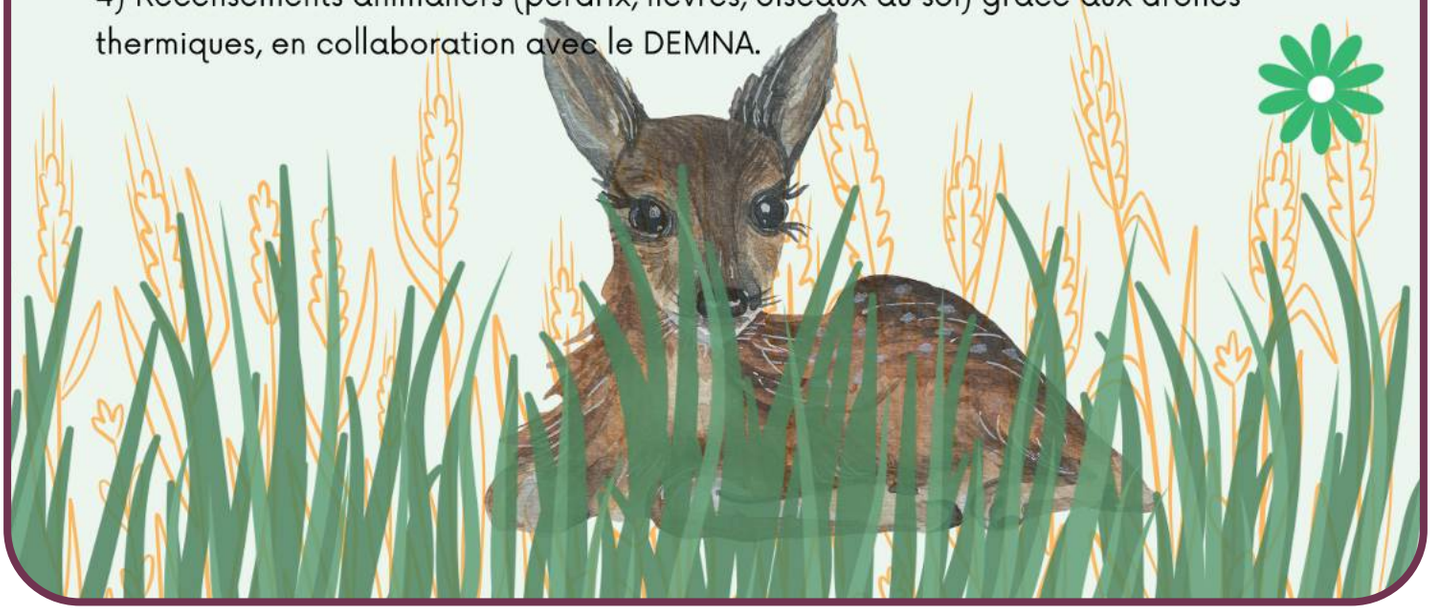
Sauvons Bambi

Devenez bénévole ou Faites un don

via le site https://sauvonsbambi.be ou info@sauvons bambi.be

Leurs missions :

1) Protection de la faune sauvage avant la fauche, partout en Belgique et au Grand-Duché du Luxembourg.
2) Sensibilisation auprès des agriculteurs, chasseurs et propriétaires terriens à la protection de la faune sauvage.
3) Formation à la détection thermique et au sauvetage des animaux.
4) Recensements animaliers (perdrix, lièvres, oiseaux au sol) grâce aux drones thermiques, en collaboration avec le DEMNA.



GRAND NETTOYAGE 2026 :
DANS NOTRE COMMUNE AUSSI, ON SE BOUGE ?

Du 26 au 29 mars, notre commune participera à une nouvelle édition du Grand Nettoyage, la grande mobilisation citoyenne organisée partout en Wallonie à l'initiative de Be WaPP. Pendant quatre jours, un même mot d'ordre rassemblera petits et grands : On se bouge ?

Chaque année, le Grand Nettoyage invite les citoyens à poser un geste simple mais concret pour leur cadre de vie : ramasser les déchets abandonnés dans l'espace public, près de chez soi. Rues, parcs, chemins, abords d'écoles ou de cours d'eau… **chaque zone nettoyée fait la différence.**

Dans notre commune aussi, la propreté est l'affaire de toutes et tous. Même si des améliorations sont visibles, les déchets abandonnés restent bien présents. Le Grand Nettoyage est l'occasion idéale de passer à l'action ensemble, dans une ambiance conviviale et positive.

Citoyens, écoles, associations, clubs sportifs, familles, voisins, collègues… tout le monde peut participer.

Que vous soyez seul ou en groupe, chaque coup de main compte.

Les dates à retenir

- **Grand Nettoyage : du 26 au 29 mars**
- **Inscriptions : du 17 février au 18 mars sur** www.bewapp.be

Une fois inscrit·e, vous recevrez tout le matériel nécessaire (sacs, gants…) et les informations pratiques pour organiser ou rejoindre une action près de chez vous.

Participer au Grand Nettoyage, ce n'est pas seulement ramasser des déchets.

C'est prendre soin de son environnement, montrer l'exemple et rappeler que la propreté commence par des gestes simples, accessibles à tous.

Alors cette année, on ne reste pas spectateur.

Du 26 au 29 mars… On se bouge !

Pour plus d'informations :

www.bewapp.be
gn@bewapp.be
facebook.com/bewapp.asbl[MD1.1]
https://www.instagram.com/be_wapp/
https://www.tiktok.com/@bewappasbl





Du 26 au 29 mars

LE GRAND NETTOYAGE

Inscrivez votre équipe sur BeWaPP.be

Be WaPP

TRAVAILLER À LA POLICE ? ET POURQUOI PAS…



Le métier de policier attire chaque année de nombreux candidats, mais les besoins restent importants, en particulier dans les Zones de Police rurales. Pour y répondre, la Police belge a récemment mis en place un nouveau système de recrutement, avec un objectif clair : rendre l'accès à la profession plus simple, plus rapide et plus transparent, tout en valorisant davantage la motivation et l'envie de servir la population.

Le parcours de sélection a été repensé : procédures allégées, délais raccourcis et accompagnement renforcé dès le début du processus. Aujourd'hui, ce sont surtout la motivation, le sens du contact humain et le sens des responsabilités qui sont au cœur de la sélection.

Concrètement, les candidats introduisent leur candidature via www.jobpol.be, puis passent différentes épreuves (aptitudes cognitives, personnalité, entretien de motivation, tests physiques…). Une fois la sélection réussie, ils deviennent lauréats et peuvent postuler dans une Zone de Police locale ou à la Police Fédérale. L'entrée en Académie de Police se fait ensuite dans le cadre d'une formation rémunérée.

Cette réforme constitue une réelle opportunité, tant pour les jeunes diplômés que pour les personnes en reconversion professionnelle. Travailler dans une Zone de Police locale et rurale, c'est exercer un métier de terrain, proche des citoyens, au cœur de sa propre communauté. Écoute, prévention, sécurité et lien social font partie du quotidien.

Devenir policier ou policière, c'est bien plus qu'un métier : **c'est un engagement humain et concret au service de la population**

Renseignez-vous sur les conditions, les étapes de sélection et les offres disponibles sur le site www.jobpol.be. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour commencer votre démarche en toute confiance.

N'hésitez pas également à contacter les points de contact recrutement de la Zone de Police Houille-Semois qui se feront un plaisir de répondre à vos questions concernant la procédure de recrutement ou le métier de policier.

- Frédéric COLAUX – 1er Inspecteur Principal – frederic.colaux@police.belgium.eu

- Bertrand DARCHE – Inspecteur – bertrand.darche@police.belgium.eu

- Florentin ETIENNE – Inspecteur – florentin.etienne@police.belgium.eu

- Julie SCHMIT – Gestionnaire des Ressources Humaines – julie.schmit@police.belgium.eu

*POUR CEUX QUI PLACENT **L'ÉQUIPE AVANT L'ÉGO***

Au sein de la police, 52 000 personnes travaillent ensemble comme une grande famille soudée. Nous proposons plus de 100 types de fonctions, en civil ou en uniforme. Nos postes sont très variés, mais tous aussi essentiels pour garantir la sécurité du citoyen, de jour comme de nuit.

"On ne me croit pas toujours quand je dis que je suis inspectrice. Ils pensent que c'est un travail pour les hommes. J'en rigole, car une femme peut évidemment tout à fait devenir inspectrice."

— INES, INSPECTRICE À LA POLICE DE LA NAVIGATION





OÙ ET QUAND POSTULER ?

Pour la plupart des fonctions, vous pouvez postuler pendant toute l'année. Les autres offres d'emploi sont seulement ouvertes quelques mois par an sur **jobpol.be**. Il n'est pas possible de postuler de manière spontanée à la police.

CONTACT

0800 99 505
recrutement@police.belgium.eu
@JobpolBE
@jobpol_be

Vous aimeriez discuter avec quelqu'un qui travaille déjà à la police ? Nos collègues se feront un plaisir de vous partager leur expérience et de répondre à toutes vos questions. Avec 2997 personnes de contact, vous trouverez toujours quelqu'un près de chez vous. Pour les rencontrer, cliquez sur. **jobpol.be/fr/rencontrez-un-collegue**

jobpol.be
la police engage

*POUR CEUX CHEZ QUI **L'ENNUI N'EST PAS UNE OPTION***

S'il fallait décrire un travail à la police en un seul mot, ce serait **« hors du commun »**. Ce n'est pas un travail ordinaire, mais c'est peut-être exactement ce qu'il vous faut. À la police, nous faisons tout notre possible pour garantir la sécurité de la société.

En civil, en uniforme, à la Police Locale ou à la Police Fédérale... **La variété de jobs est infinie, mais les valeurs restent les mêmes : esprit d'équipe, intégrité et respect**. Une équipe qui peut compter les uns sur les autres à tout moment.

Les opportunités de carrières sont multiples à la police. Vous pouvez vous spécialiser, évoluer en interne ou changer de service : vous ne vous ennuyez jamais à la police. **Où commencer votre aventure ?**





LE CMH :
UN CAFÉ PAPOTE PLUS QUE PASSIONNANT !



Ce 16 février, le CCCA organisait son café papote mensuel dans la salle de Bohan. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le thème consacré au Centre Médical Héliporté de Bra-sur-Lienne a rencontré un vif succès : plus de cinquante citoyens ont écouté avec beaucoup d'attention les explications de Mme Émilie Grandjean, coordinatrice administrative au CMH.

Voici quelques éléments clés retenus lors de cette rencontre :

Un service essentiel mais encore « expérimental »

Le service de secours du Centre Médical Héliporté est opérationnel depuis 1997 et est reconnu comme moyen de l'aide médical urgente en tant que SMUR expérimental depuis 2003. Il agit sous le couvert d'une convention ministérielle entre le SPF Santé Publique et le CHU de Liège. Ce statut expérimental est toujours en vigueur à ce jour et souffre de l'absence d'un cadre légal et de l'inexistence d'un financement spécifique

L'ASBL Centre Médical Héliporté est autonome dans la gestion de ses ressources financières

Des interventions strictement encadrées

L'hélicoptère est engagé uniquement à la demande du 112. Le service est opérationnel 24h/24, 7j/7, 365 jours par an.

Une équipe médicale hautement qualifiée

À bord : un pilote, un médecin urgentiste et un infirmier urgentiste.

L'équipe du CMH comprend 5 pilotes, 12 médecins urgentistes, 11 infirmiers urgentistes et 5 employés administratifs.

Les pilotes et les employés admin sont employés par le CMH. Les infirmiers et les médecins travaillent sous statut indépendant et exercent tous une activité principale en milieu hospitalier

Une rapidité d'intervention impressionnante

Le délai de décollage est de 3 minutes à 3 minutes 30 maximum. L'hélicoptère est environ trois fois plus rapide que les secours terrestres et permet de réduire considérablement le temps d'accès au patient ainsi que le transfert vers les hôpitaux spécialisés.

De jour, dans 85% des missions, il se pose à moins de 100M du patient

Un outil de pointe

Le CMH est désormais propriétaire de son hélicoptère (coût : + ou - 10 millions d'euros) et fonctionne avec un opérateur luxembourgeois, le Luxembourg Air Service (LAS)

Chiffres clés des interventions

En 2025, le CMH a réalisé 1432 missions avec contact patient dont 1314 missions avec l'hélicoptère et 118 avec le SMUR terrestre.

Trois types de missions

1. Primaires : appel direct du 112

2. Primo-secondaires : déclenchement de l'hélicoptère en deuxième moyen d'intervention.

3. TIHU : transfert interhospitalier d'urgence

Un financement basé sur la solidarité

Le budget annuel du CMH dépasse les 5 500 000 €. Il est financé par :

- les affiliations (plus de 200 000 affiliés),
- la facturation des interventions
- les dons et legs,
- les subsides des provinces de Liège et de Luxembourg, ainsi que d'une cinquantaine de communes.

Combien coûte une intervention ?

Le coût réel est d'environ 150 € par minute de vol. La durée moyenne d'un vol est de 30 minutes (et souvent bien plus longue dans notre commune).

Pourtant, la facturation au patient est forfaitaire : 1 550 €, soit bien en-dessous du coût réel.

Comment éviter cette facture ?

En vous affiliant au CMH :

- 35 € par an pour une personne seule
- 57 € par an pour une famille

S'affilier, c'est éviter une facture élevée… mais c'est surtout poser un geste de solidarité qui permet au service d'exister pour tous.

Envie d'en savoir plus ?
Site : https://www.c-m-h.be
Mail : info@c-m-h.be
Téléphone : 086 45 03 39
Un dépliant est disponible à la bibliothèque et au CPAS .



Dans le rétro

LE « CHANT DE LA SEMOIS » RÉSONNE AU SÉNAT !

Le jeudi 4 décembre 2025, au Sénat à Bruxelles, un événement quelque peu exceptionnel a mis à l'honneur la Commune de Vresse-sur-Semois.

A l'invitation d'André Rezsöhazy, Directeur général du Sénat, un groupe d'amis de la Commune, accompagné de son Bourgmestre, Arnauld Allard, et de la directrice du CPAS, Véronique Liégeois, a eu le très rare privilège d'assister à la toute première interprétation du « Chant de la Semois » sur le carillon juché au sommet du Parlement.

Les membres du groupe ont pu écouter ce chant exécuté par un musicien de grand talent, Julien Govoorts, qui en avait écrit spécialement l'arrangement pour carillon. Tout en admirant un très beau et unique point de vue sur Bruxelles, d'aucuns ont découvert ce morceau émouvant, dont les paroles et la musique avaient été composées par Remi Lambert, instituteur à Bohan des années 1920 à la fin des années 1950. Le « Chant de la Semois » fut souvent interprété par les enfants des écoles lors de fêtes scolaires, patriotiques ou villageoises, comme le baptême des nouvelles cloches de l'église de Bohan, en avril 1949 par exemple. Célébrant la rivière et les paysages qu'elle façonne, en même temps que les habitants des villages qu'elle traverse, ce « Chant de la Semois » est un peu l'hymne de notre région. Édité avec un accompagnement de piano, par l'instituteur bohannais, qui avait pris pour l'occasion le pseudonyme de « Guy du Rivage », le « chant de la Semois » était conçu initialement comme la finale d'une grande fresque poétique d'une trentaine de pages intitulée « La rivière qui chante ». La Semois s'y personnifiait en une observatrice attentive qui n'ignore rien de l'histoire d'un monde qu'elle enchante, ensorcelle ou effraie selon les saisons ! La partition originale et l'arrangement pour carillon de M. Govoorts peuvent être consultés à la Bibliothèque communale de Vresse-sur-Semois (Fond « Remi et Yvon Lambert », CeDoBo). Qui sait ? Cela donnera peut-être à certains l'envie de faire résonner à nouveau ce chant dans nos villages !

Durant la journée, le groupe a eu également l'occasion de visiter les prestigieux salons du Parlement, d'assister à une séance importante de la Chambre et de rencontrer certains parlementaires et membres du gouvernement. Merci à M. Rezsöhazy d'avoir offert à la Commune de Vresse-sur-Semois ce moment tout à fait exceptionnel qui l'honore, en remettant en valeur un patrimoine musical local et merci aussi à Thierry Buffet pour l'organisation pratique de cette belle journée.

Dominique Lambert et Jean-Louis Maquet (petits-fils de Remi Lambert)



CONCOURS MON BEAU SAPIN 2025

REMISE DES PRIX

Le mardi 20 janvier a eu lieu la remise des prix du concours "Mon Beau Sapin 2025" auque participants étaient inscrits.



Dans la catégorie "A...tions" le premier a été attribué au " comité Les Badjimounès" deuxième place nous trouvons le "SI Bohan" et troisième, nous avons 2 ex aequo : "le Centre J Allard et le Home Chanteclair" de Sugny .

Dans la catégorie "Ecoles" le premier prix e attribué à l'école fondamentale de Pussemange suivi par l'école maternelle de Sugny et Alle .

Tous ont reçu un panier garni à partager entre leurs membres.



Dans la catégorie "Privés" la grande gagnante 2025 est Mme Pascale Verdoncq (Alle). La 2ième place revient à Mme Rose-Marie Saenen(Membre) suivi par Mr. Kurt Vlaminck (Bohan) . En quatrième position , nous retrouvons Mme Ingrid Finet (Sugny) et en 5ième Mme Martine Henry (Bohan). Nous trouvons à la 6ième place 2 ex aequo : Mr. Vincent Scohier (Bohan) et Mme Mimie Poncelet (Alle) .



Sans oublier les 16 autres participants de l'entité de Vresse-sur-Semois . Ils ont tous reçu des chèques-cadeaux de l'ADL à utiliser dans les communes de Vresse-sur-Semois et/ou Bièvre .

Félicitations à tous les participants ! Rendez-vous en décembre 2026 pour une nouvelle édition!

Dans le rétro

BON À SAVOIR

LE MANDAT DE PROTECTION EXTRAJUDICIAIRE…

Le 17 novembre dernier, à Orchimont, s'est tenue une rencontre particulièrement instructive.

Maîtres Paul-Alexandre Doicesco, Notaire à Gedinne et Monsieur Thomas Cisik, collaborateur et tout prochainement notaire associé dans la même étude, ont captivé l'attention d'un public nombreux grâce à leurs explications claires et accessibles sur la préparation de la succession.

Bien sûr, rien ne presse : nous sommes si bien dans notre belle commune que nous n'avons aucune envie d'envisager l'avenir sous un angle négatif. Il est néanmoins essentiel de prévoir. Comme le dit l'adage : « Gouverner, c'est prévoir. » Si nous souhaitons garder la maîtrise de notre futur, il convient donc de l'anticiper.

Les notaires ont abordé de nombreux sujets — droits de succession, possibilités de donation, etc. — mais l'un d'eux nous a paru particulièrement important : **le mandat de protection extrajudiciaire.**

Le mandat de protection extrajudiciaire : de quoi s'agit-il ?

Rien de tel qu'un petit exemple. Georges et Georgette (noms d'emprunt) forment un couple sans histoire. Ils ont deux merveilleux enfants et quatre petits-enfants qui font leur bonheur. Toute la famille est sportive et en pleine forme.

Un jour, Georges ne se sent pas bien, perd connaissance. Les secours interviennent rapidement. À l'hôpital, le diagnostic tombe : un AVC aux conséquences irréversibles. Georges est toujours vivant, mais il ne peut plus s'exprimer ni prendre la moindre décision : gérer ses comptes, signer un document, régler une facture… tout lui devient impossible.

Que se passe-t-il alors ?

Le Tribunal désigne un administrateur — en général un avocat — chargé de gérer ses biens.

Cet administrateur prendra les décisions à la place de Georges. Bien qu'il soit tenu de respecter la loi, il n'a aucune obligation de consulter Georgette ni les enfants. Il pourra, si nécessaire, décider de vendre la maison, de choisir une maison de repos, etc. Le tout à charge… du compte bancaire de Georges.

Comment éviter cela ?

En établissant dès maintenant, ou quand vous le souhaitez, un mandat de protection extrajudiciaire.

Vous pouvez choisir votre mandataire : votre conjoint, votre ou vos enfants, ou toute personne de confiance.

Vous pouvez aussi fixer des limites : par exemple confier à un enfant les opérations en dessous d'un certain montant, et exiger l'accord de deux enfants au-delà. Tout est modulable.

Quel est le rôle du notaire ?

Le notaire vous accompagne de manière totalement impartiale pour rédiger ce document.

De plus, pour que le mandat soit valable, il doit obligatoirement être enregistré dans un registre central — une démarche réalisée par le notaire.

Et le coût ?

Environ 650 €, soit bien moins que les honoraires qu'un administrateur judiciaire pourrait prélever sur les biens de la personne protégée.

Notre conseil : réfléchissez-y, discutez-en avec votre conjoint et vos enfants, puis prenez contact avec le notaire de votre choix.

Besoin d'un autre conseil ? N'hésitez pas à solliciter votre notaire : **le premier rendez-vous est toujours gratuit !**



PUBLICITÉS



DES NOUVELLES DU
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS !

Le 24 novembre 2025, 10 enfants de la commune prêtaient serment devant nos élus locaux et revêtaient officiellement leur écharpe de petit conseiller, en promettant de s'engager pour leur commune et de construire de beaux projets.

Depuis, les enfants ont déjà participé à leurs premières réunions pour réfléchir à ce qu'ils allaient mettre en place cette année !

Une rencontre intergénérationnelle pleine de sens

Lors de leur première réunion officielle, le CCE a rencontré les membres du CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) pour confectionner des cartes de vœux à destination des résidents des homes de Membre, Alle et Sugny. Un geste simple en apparence mais qui a permis d'apporter du réconfort aux personnes qui en ont le plus besoin durant les fêtes !

Le choix du projet

Lors des réunions suivantes, les enfants ont pu faire appel à leur créativité et proposer des idées de projets en lien avec les 2 thèmes qui leur parlent le plus : le sport et le bien-être animal. Et quelle ambition ! Collecte de fonds pour un refuge, journée sportive pour tous, pièce de théâtre, campagne de sensibilisation, création de supports informatifs... on peut dire que nos petits conseillers ne manquent pas d'inventivité et qu'ils sont plus que motivés pour agir pour leur commune !

Mais puisque choisir, c'est renoncer, ils vont maintenant devoir analyser leurs propositions pour n'en garder qu'une et commencer à la construire dès aujourd'hui.

Vous voulez savoir quel projet final sera mis en place par les enfants du CCE ? Rendez-vous sur les pages Facebook du PCS et de l'ATL de Vresse-sur-Semois pour ne rien manquer !

En attendant, n'hésitez pas à venir nous donner main forte le samedi 28 mars à 9h sur l'Espace Cognaut pour le **Grand Nettoyage BEWAPP 2026**





PUBLICITÉS

LE PETIT JOURNAL DU CPAS N°116

Éditorial

de la Présidente du CPAS



Chères Vressoises, Chers Vressois

Dans cette période sombre de l'année, l'action « Noel solidaire » a pour la deuxième année consécutive connu un franc succès.

Sur initiative du PCS et en collaboration avec le personnel du CPAS, pas loin d'une centaine de cadeaux ont été distribués aux personnes et familles dans le besoin. Nous espérons avoir apporté un peu de joie et de chaleur pour chacun d'entre eux durant cette période de fêtes de fin d'année.

Les réformes du chômage annoncées depuis plusieurs mois peuvent en inquiéter plus d'un d'entre vous. Sachez que les assistantes sociales du CPAS sont toujours disponibles pour vous guider et vous assister dans vos recherches d'emploi.

Dans ce cadre, la Maison de l'Emploi de Gedinne organise plusieurs formations prévues en 2026. Une formation VCA (formation sur la sécurité au travail dans le secteur de la construction) sera, à nouveau, organisée ainsi qu'un « Welcome Day ». Un « Jobday » orienté tous secteurs est prévu le 31 mars 2026 au matin à la salle de la Tannerie à Gedinne. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de l'Emploi au 061/24.15.07.

Début janvier, le staf du CPAS a accueilli un nouveau membre du personnel. La remédiation scolaire a été renforcé par Annelore DUMAY, en vue du remplacement de Pascale DEBRUYCKER qui part à la retraite début mai prochain.

Nous la remercions pour le travail fourni avec beaucoup de cœur et de dévouement au service des enfants de notre commune.

Le transport pour personnes à mobilité réduite a été rafraichi début d'année. Après presque huit années de loyaux services et près de 300.000kms parcourus, notre bus PMR a été remplacé par l'achat d'un nouveau véhicule afin d'assurer le transport des bénéficiaires en toute sécurité !

Une bonne nouvelle pour vous Vressois : la reconduction pour l'année 2026 de la permanence juridique de première ligne. Chaque 2ème vendredi du mois, un avocat est gratuitement à votre disposition pour vous assister par ses précieux conseils (voir les dates plus loin).

Une initiative pratique et appréciée par beaucoup d'entre vous est l'aide à la déclaration fiscale en présentiel assurée par des agents du SPF Finances. Les contacts sont pris et début juin, une nouvelle séance aura lieu. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du CPAS au 061/50.02.42.

Un service que beaucoup d'entre vous ignorent est la médiation de dettes assurée par l'une de nos assistantes sociales. Ce service est à l'écoute des personnes surendettées et les aide à trouver des solutions pour retrouver un équilibre financier et, si possible, rembourser leurs dettes.

Pour terminer sur une note positive, n'oubliez pas notre magasin de seconde main qui a transformé sa vitrine avec un air de printemps. Caroline est toujours prête a vous servir et à vous conseiller pour trouver « chaussure à votre pied ». Tout don « en bon état » est le bienvenu.

Votre Présidente du CPAS

Véronique Liégeois-Soenen

CPAS - PERMANENCES

Le CPAS est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h à 16h30

Permanence du service social :

- Lundi de 9h00 à 11h00
- Mercredi de 13h30 à 15h30
- Vendredi de 9h00 à 11h00

Afin d'assurer un meilleur accueil, il est fortement **recommandé de prendre RDV** pour ces permanences.

En dehors de ces horaires, les assistantes sociales ne reçoivent que sur RDV au **061/50.02.42**

Permanence juridique
aide juridique de 1ère ligne

- Lieu : à la Boissellerie (Espace Cognaut) à Vresse
- Quand : Les 2ème vendredi du mois
- Vendredi 10 avril 2026
- Vendredi 08 mai 2026
- Vendredi 12 juin 2026
- De 9h00 à 12h00

Prendre rendez-vous au CPAS

Permanence Médiation de dettes :

- Mardi de 9h00 à 11h00

Uniquement sur rendez-vous, 061/50.02.42

Permanence pensions salariés :

- Lieu : Administration communale
- Quand : Les 3ème mercredi du mois
- De 13h00 à 14h00

Prendre rendez-vous auprès de l'Administration communale (061/50.03.06) lundis de 9h00 à 12h00

Permanence allocation handicapé

- Lieu :Maison médicale de Bièvre Rue de la Wiaule, 7
- Quand : Les 4ème jeudi du mois
- De 10h00 à 12h00

Sans rendez-vous

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

CPAS VRESSE-SUR-SEMOIS

Pour plus d'informations sur nos services, nos horaires et le partage d'offres d'emploi...



LE SERVICE DE REMÉDIATION DU CPAS
UNE TRANSITION DANS LA CONTINUITÉ

Depuis plusieurs années, le CPAS soutient les écoles fondamentales de la commune à travers un service de remédiation scolaire, pensé comme un appui concret pour les enfants qui présentent des besoins spécifiques dans leurs apprentissages.

Les élèves de maternelle et de primaire peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement individualisé, proposé sur recommandation de leur enseignant(e) et en concertation avec leur famille, afin d'assurer une réponse adaptée et cohérente.

Ce travail vient en complément de l'accompagnement réalisé en classe et s'inscrit dans une dynamique de collaboration et de confiance entre l'école, la famille et le service de remédiation.

Chaque suivi évolue en fonction des besoins et du rythme de l'enfant.

Cette année marque une étape importante pour le service, avec le départ à la pension de Pascale et l'arrivée d'Annelore pour en assurer la continuité.

Le mot de Pascale

"Ce 1er mai 2026 commence ma retraite.

Je m'en vais le cœur léger : ma très motivée collègue Annelore possède toutes les qualités pour gérer le service de remédiation scolaire du CPAS. Que rêver de mieux ? Annelore est mon cadeau de fin de carrière.

Longue vie à ce service trop rarement mis en place par un CPAS.

Je remercie tous mes collègues pour m'avoir chaleureusement accueillie."

Le mot d'Annelore

"C'est avec plaisir que je rejoins le service de remédiation du CPAS.

Orthopédagogue clinicienne, j'accompagne depuis plusieurs années des enfants à besoins spécifiques. Mon parcours m'a amenée à travailler auprès d'enfants présentant des besoins variés : troubles de l'apprentissage, TDA/H, trouble du spectre de l'autisme, troubles moteurs, surdité…

Ces expériences ont enrichi ma pratique et renforcé ma conviction qu'un accompagnement adapté permet à chaque enfant de progresser à son rythme.

Je remercie Pascale pour le travail réalisé et pour la transition attentive qui nous permet d'assurer une continuité au bénéfice des enfants et des écoles de la commune."



Nos psychologues

à Vresse-sur-Semois

(local thérapeutique, Rue du Ruisseau 1A)

DELPHINE FRYNS

- Psychologue pour **adultes**
- **Le jeudi après-midi** (sur rendez-vous)
- delphine.fryns@gmail.com



MORGANE CORYN

- Psychologue pour **adultes**
- **1 lundi sur 2 toute la journée** (sur rendez-vous)
- morganecoryn@hotmail.com - 0477/61.59.74



FIONA DEJONCHEERE

- Psychologue pour **enfants et adolescents** jusqu'à 23 ans
- **Le mardi après-midi** (sur rendez-vous)
- dejoncheeref@gmail.com - 0455/17.32.92

TARIF CONVENTIONNÉ : DE 4€ À 11€/SÉANCE

VR sur es semois se PSYNAM

DON DE SANG

CROIX-ROUGE de Belgique

à Vresse-sur-Semois



De 15h à 19h

21 AVRIL 2026

dans la Salle du Conseil communal (Rue Albert Raty, 112)

7 JUILLET & 20 OCTOBRE 2026

dans la Salle de la Glycine (Rue Albert Raty, 83)



REPAIR CAFÉ

DE VRESSE-SUR-SEMOIS

Venez faire réparer vos objets gratuitement : vêtements, petits électroménagers, jouets, outils divers...

Chaque troisième samedi du mois de 9h à 12h à la bibliothèque de Vresse-sur-Semois (Bâtiment Cognaut - Rue du Ruisseau, 1A)

Prochaines dates 2026 : 17/01 - 21/02 - 21/03 - 18/04

Infos : 0474/12.33.76
anais.lambot@vresse-sur-semois.be

REPAIR CAFE

— J'ADOPTE —

la banque digitale



Apprenez-en plus sur **l'usage, la sécurité** et **les nombreux avantages des opérations bancaires digitales**

Mardi 14 avril 2026 de 14h à 17h

A la Salle du conseil communal
Rue Albert Raty 112, 5550 Vresse-sur-Semois

En présence des représentants des banques

Inscriptions obligatoires

par téléphone : 061 39 70 91

par e-mail : epn@vresse-sur-semois.be

EDIWALL

epn Espaces publics numériques de Wallonie

digital wallonia .be

Febelfin

Wallonie

SÉANCE D'INFORMATIONS

ARNAQUES EN LIGNE

COMMENT REPÉRER LES ARNAQUES EN LIGNE ET NE PAS TOMBER DANS LE PIÈGE ?



Jeudi 19 mars à 19h

La Glycine
(Rue Albert Raty, 83)

Séance animée par la **Zone de Police Houille-Semois**

Gratuit et ouvert à tous

Inscription : anais.lambot@vresse-sur-semois.be - 0474/12.33.76

Police

epn Espaces publics numériques de Wallonie

PERMANENCE DINAMO

Service gratuit

A Vresse-sur-Semois

Service d'accompagnement, de soutien, d'écoute, d'aide... ou d'informations à la demande des jeunes et/ou de leur famille

Chaque deuxième jeudi du mois de 15h30 à 18h à l'école de Bohan (Rue de la Seigneurie, 50)

Dates 2026 :

12 mars – 9 avril – 21 mai – 11 juin

Possibilité de rencontre en dehors des permanences

Contact : 082/22.37.09 - 0473/55.28.13 - info@din-amo.be
Facebook : Dinamo AMO

DINAMO, qu'est-ce que c'est ?

DINAMO ASBL est un service d'**A**ctions en **M**ilieu **O**uvert (**AMO**), agréé par le secteur de l'**Aide à la Jeunesse** de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1990.

Elle **accompagne les jeunes jusqu'à 22 ans et/ou leur famille, à la demande**, dans leur cadre de vie habituel (domicile, école, quartier...), dans leurs locaux, par téléphone, par mail ou via leur compte Facebook.

La **mission principale** de DINAMO est la **prévention dans le but de l'épanouissement des jeunes et de leur famille dans leur environnement**. Elle met différentes actions en place (ateliers, rencontres, animations...) pour **accompagner les jeunes vers l'autonomie, provoquer l'expression, favoriser la communication**...

Tu rencontres des problèmes dans ta vie familiale, ton groupe d'amis, à l'école, sur les réseaux sociaux ou ailleurs et tu ne sais pas à qui en parler ? Tu te questionnes sur ton environnement ? Tu es à la recherche de soutien ou d'écoute pour te sentir mieux ?

Ne reste pas seul et prends contact avec DINAMO !

Par téléphone : 082/22.37.09 - 0473/55.28.13

Sur Facebook : Dinamo AMO

Par mail : info@din-amo.be

SERVICE DE TRANSPORT PMR





Notre bus pour Personnes à Mobilité Réduite roule… au départ des communes de Vresse, Bièvre, Bouillon, Paliseul, …

Vous êtes une personne à mobilité réduite (temporairement ou non), c'est-à-dire que vous êtes en voiturette, vous avez besoin d'une tribune ou de béquilles pour vous déplacer, vous avez du mal à marcher et vous souhaitez vous rendre chez le médecin, continuer à travailler, aller à l'école, rendre visite à des amis, …

Notre CPAS a mis sur pied, en collaboration avec le Forum mobilité de Barvaux, un service de transport pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) grâce à un véhicule mini-bus équipé d'un lift permettant le transport simultané de 3 personnes en fauteuil roulant.

La tarification peut varier selon le trajet à effectuer, bien évidemment, et les raisons du déplacement. Tous les renseignements et rendez-vous sont pris au **061/50.02.42**

Ce service est prioritairement utilisé pour les raisons suivantes:

1. Médicale

2. Actes administratifs

3. Raisons familiales ….

Nous ne remplaçons ni les ambulances, ni les taxis, nous avons un créneau bien particulier, des conventions officielles et bien précises limitent notre action.

MAGASIN DE SECONDE MAIN

ENSEMBLE, DONNONS UNE SECONDE VIE
À NOS VÊTEMENTS !

Notre magasin a besoin de vous...

Nous acceptons les dons de vêtements propres et en bon état que vous aimeriez encore porter.

Chaque fois que vous déposez des vêtements ou autre, il s'agit **de dons.**

En achetant des vêtements, ... à des **prix démocratiques**, vous participez à une **action sociale.**

INFORMATIONS :

Rue Albert Raty, 67
à Vresse

061/50.18.16

HORAIRE :

- Le mardi : de 13h30 à 18h
- Le mercredi : de 9h à 12h
- Le jeudi : de 13h30 à 18h
- Le vendredi : de 13h30 à 18h
- Un samedi sur deux : de 14h30 à 18h









QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Madame, Monsieur,

Notre commune compte un nombre important de seniors ; la proportion y est parmi les plus élevées de Belgique. Nous souhaitons soutenir davantage les personnes âgées, qu'elles soient isolées ou non. Pour mieux répondre à leurs besoins, il est essentiel de connaître leurs attentes. C'est l'objectif de cette enquête.

La commune et le CPAS proposent déjà de nombreux services, régulièrement rappelés dans le bulletin communal. Le CCCA (Conseil Communal Consultatif des Aînés) organise également diverses activités et actions.

Nous souhaitons savoir si vous connaissez ces services, si vous en êtes satisfait(e) et ce que vous attendez pour améliorer votre quotidien.

Vous pouvez compléter ce questionnaire de manière anonyme ou indiquer vos coordonnées.

Si vous souhaitez une aide pour le remplir, un membre du CCCA peut se rendre chez vous. Il vous suffit de laisser votre numéro de téléphone à Anaïs ; la personne choisie, ou un autre membre, vous contactera pour fixer un rendez-vous.

Si vous êtes à l'aise avec le numérique, vous pouvez également scanner le QR Code ci-contre et répondre au questionnaire directement depuis votre smartphone ou tablette.

Plus nous recevrons de réponses, mieux nous pourrons adapter nos actions. Les résultats seront analysés de manière globale. Notre objectif est simple : contribuer au bien-être des aînés de notre commune.

Les membres du CCCA

Facultatif : Nom, prénom, village

.....

.....

.....

1. PROFIL GÉNÉRAL

1. Quel est votre âge ?

☐ 55-59 ans ☐ 60–69 ans ☐ 70–79 ans ☐ 80 ans +

2. Vous vivez :

☐ Seul(e)

☐ En couple

☐ Avec de la famille

☐ En résidence / maison de retraite

3. Vous êtes :

☐ Autonome

☐ Partiellement autonome

☐ En perte d'autonomie

2. LE CCCA

2.1. Connaissez-vous le CCCA ? ☐ Oui – ☐ Non

2.2. Que fait-il selon vous ?

.....

.....

.....

2.3. Souhaitez-vous être mieux informé(e) de ses activités ?

☐ Par courrier papier adressé à :

.....

☐ Par e-mail à l'adresse suivante :

.....

☐ Via Messenger

☐ Par téléphone :

☐ Par un proche : coordonnées :

.....

3. VIE QUOTIDIENNE

3.1. Qu'est-ce qui vous facilite le plus la vie au quotidien ?

.....

.....

.....

3.2. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

☐ Déplacements

☐ Santé

☐ Solitude

Vie Sociale

☐ Démarches administratives

☐ Aide à domicile

☐ Autre :

4. ATTENTES ET BESOINS

4.1. De quoi auriez-vous le plus besoin aujourd'hui ?

☐ Aide à domicile

☐ Compagnie / échanges

☐ Activités de loisirs

☐ Soutien médical

☐ Transport

☐ Information / orientation

☐ Autre :

4.2. Qu'aimeriez-vous améliorer dans votre quotidien ?

.....

.....

4.3. Qu'est-ce qui est le plus important pour votre bien-être ?

☐ La santé

☐ Le lien social

☐ L'autonomie

☐ La sécurité

☐ Le confort

☐ Être écouté(e)

5. VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS

5.1. Vous sentez-vous suffisamment entouré(e) ?

☐ Oui

☐ Plutôt oui

☐ Plutôt non

☐ Non

5.2. Seriez-vous intéressé(e) par :

☐ Activités culturelles

☐ Activités physiques douces

☐ Ateliers mémoire

☐ Sorties / voyages

☐ Rencontres intergénérationnelles

☐ Aucune

5.3. Si activités culturelles, lesquelles ?

☐ Cinéma

☐ Théâtre

☐ Lecture

☐ Conférences

Autre :

6. EXPRESSION LIBRE

14. Avez-vous un message, une attente ou un souhait à exprimer ?

.....

.....

.....

15. Avez-vous des remarques, besoins ou suggestions à adresser au CCCA ?

.....

.....

.....

.....

.....

Merci pour votre participation

Vos réponses contribueront à améliorer la qualité de vie des seniors dans notre commune.

Ce formulaire peut être déposé à l'administration communale ou envoyé à l'administration communale, à l'attention de Mme Anaïs Lambot, rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse. 061/21.04.39 - 0474/12.33.76 anais.lambot@vresse-sur-semois.be

Vie Sociale

LA RUBRIQUE
« ALIMENTATION SAINE » DU PCS



LE LÉGUME DU MOIS DE MARS, **LE PANAIS :**

Le panais est un légume de la famille des apiacées, dont fait également partie la carotte – c'est d'ailleurs pour ça que ces deux aliments se ressemblent autant. Autrefois un aliment de base, il est aujourd'hui un « légume oublié » qui ne fait plus partie de la composition habituelle de nos assiettes.

Et pourtant, il présente de nombreux bénéfices pour l'organisme :

- Excellente source de glucides ;
- Apporte une sensation de satiété rapidement ;
- Riches en antioxydants ;
- Riche en potassium ;
- Riche en fibres.



Source :
santemagazine.fr et doctissimo.fr

Vie Sociale

Entrée

Galettes de panais au fromage blanc

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 2 panais
- 1 carotte
- 2 œufs
- 2 cuillères à souper de fécule de maïs
- 2 cuillères à soupe de fromage blanc
- Noix de muscade moulue
- Sel et poivre

PRÉPARATION :

1. Lavez et épluchez les panais et la carotte. Râpez-les.

2. Cassez les œufs dans un saladier, battez-les à la fourchette puis incorporez les légumes râpés.

3. Ajoutez la fécule de maïs et le fromage blanc. Mélangez.

4. Confectionnez de petites galettes avec la préparation.

5. Mettez au feu une poêle antiadhésive et faites-y cuire vos galettes.

6. Servez et dégustez avec l'accompagnement de votre choix (saumon fumé, jambon...).

Sources : cuisineaz.com

Plat

Gratin de panais, poireaux, carottes et pommes de terre

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES :

- 500g de poireau
- 500g de carottes
- 500g de panais
- 500g de pommes de terre
- 1 pot de crème fraîche épaisse
- 2 cuillères à café de moutarde de Dijon
- Parmesan grossièrement râpé
- Sel et poivre
- Cannelle

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four à 200°C.

2. Après les avoir épluchés, coupez les pommes de terre, les panais et les carottes en rondelles.

3. Plongez-les 5 minutes dans de l'eau bouillante et salée, mettez-les à refroidir et égouttez soigneusement.

4. Faites revenir les poireaux coupés dans l'huile d'olive.

5. Mélangez la crème, la moutarde, ajoutez la cannelle, le sel et le poivre et mélangez avec tous les légumes.

6. Répartir dans des petits ramequins beurrés, saupoudrez de parmesan râpé.

7. Mettez au four pendant 40 minutes.

Sources : marmiton.org

Dessert

Gâteau de panais aux épices

INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES :

- 275g de farine
- 220g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 150g de beurre fondu
- 2 cuillères à café de gingembre en poudre
- 1 pincée de sel
- 275g de panais
- 4 œufs
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 cuillères à souper d'huile de noix
- 2 cuillères à café de cannelle en poudre
- 75g de noix de pécan

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four à 180°C.

2. Pelez et râper le panais.

3. Emincez les noix de pécan en mini morceaux.

4. Montez les œufs avec le sucre et le sucre vanillé.

5. Ajoutez la cannelle, le gingembre, la pincée de sel puis la moitié de la farine et de la levure.

6. Ajoutez l'huile, le beurre puis le reste de la farine.

7. Ajoutez le panais râpé et mélangez bien.

8. Incorporez les noix de pécan et mélangez.

9. Versez la préparation dans un moule à cake beurré et fariné.

10. Mettez au four pendant environ 45 minutes. La lame du couteau planté au centre du cake doit ressortir sèche.

11. Démoulez lorsqu'il est tiède.



FORMATIONS PREMIERS SECOURS

Organisées par la Commune de Vresse-sur-Semois et animées par Monsieur Serge Galloy, infirmier SIAMU

VENEZ APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT :

- Premiers gestes de sécurité
- Appel 112 et application mobile 112
- Vérification de l'état de conscience
- Réanimation cardiopulmonaire
- Utilisation du défibrillateur
- Position latérale de sécurité
- Obstruction des voies aériennes
- Régulations 112 (SMUR, PIT...)

La participation à une seule séance de 2h est suffisante, parmi les dates suivantes :

Vendredi 15 mai à 19h à Vresse
↳ Salle du Conseil communal (Rue Albert Raty, 112)

Vendredi 22 mai à 19h à Alle
↳ Salle Joseph Pierret (Rue Dr Théodule Delogne)

Vendredi 29 mai à 19h à Sugny
↳ Salle l'Enclave (Place Saint Martin)

Vendredi 5 juin à 19h à Nafraiture
↳ Salle des Magadés (Place Baron Frédéric, 3)

Vendredi 12 juin à 19h à Orchimont
↳ Salle des fêtes (Rue de la Semois, 36)

Vendredi 3 juillet à 19h à Bohan
↳ Salle polyvalente (Rue de la Seigneurie, 50)

Inscription gratuite mais obligatoire (places limitées) :
anais.lambot@vresse-sur-semois.be - 0474/12.33.76

NOËL
AU PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Cette année encore, la générosité et l'entraide étaient de mise à Vresse-sur-Semois pour permettre à tout un chacun de célébrer les fêtes de fin d'année dignement !





Action Noël Solidaire

La deuxième édition de Noël Solidaire a permis de récolter près d'une centaine de boîtes cadeaux, toutes remplies de gourmandises réconfortantes et d'objets utiles, qui ont été distribuées aux personnes qui en avaient le plus besoin.

Le PCS a pu compter sur une équipe de bénévoles motivés et très doués qui ont réalisé des emballages si beaux qu'on n'aurait préféré ne pas déballer les boîtes.

Participer à l'action Noël Solidaire, c'est un geste simple et pourtant plein de sens lorsqu'il permet d'apporter un peu de joie aux personnes qui n'ont pas la chance de passer des fêtes de fin d'année bien entourées.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à notre action !



Cartes de vœux intergénérationnelles

Le nouveau Conseil Communal des Enfants s'est associé au Conseil Consultatif Communal des Aînés pour confectionner de belles cartes de vœux à destination des résidents des homes de la commune.

Au-delà de réaliser des cartes, cette activité a avant tout permis aux aînés et aux enfants de se rencontrer et de partager une belle après-midi conviviale. Tous ont mis leur imagination à profit et dégainé leurs meilleurs marqueurs pour réaliser des cartes festives et colorées.

Nous espérons que cette attention a pu apporter un peu de chaleur et de réconfort aux résidents qui les ont reçues !





Distribution de cougnous pour les aînés

Et pour couronner le tout avec une note de gourmandise, le PCS a organisé la distribution d'un cougnou pour tous les aînés de la commune ! Ceux-ci ont été distribués par le Conseil des Aînés, les comités 3x20 et les comités de jeunesse des différents villages. Une belle initiative locale qui aura ravi tous nos aînés de 65 ans et plus.

Le PCS remercie chaleureusement les bénévoles qui ont effectué la distribution, ainsi que la Boulangerie Delogne qui a fourni les cougnous !



LE PCS DE VRESSE-SUR-SEMOIS A BESOIN DE VOUS !

Vous avez envie **d'améliorer la vie quotidienne et le bien-être dans la commune de Vresse-sur-Semois** en **donnant votre avis** et en proposant des **solutions concrètes** ? Alors **répondez à notre enquête** !

Votre avis est essentiel pour élaborer les nouvelles actions du **Plan de Cohésion Sociale 2027-2031** et **maintenir la qualité de vie dans notre commune**

1. En ligne : scannez le QR code ou envoyez un mail à anais.lambot@vresse-sur-semois.be pour le recevoir par mail

2. Sur papier : une version papier du questionnaire est disponible à la demande à l'administration communale

Merci pour votre participation !

Contact et infos : anais.lambot@vresse-sur-semois.be - 0474/12.33.76

LITTÉRATURE LIÉE À LA SEMOIS :
BALADE CONTÉE ET ATELIER DE DÉCOUVERTE

La Semois n'a cessé d'être source d'inspiration pour les peintres, mais également pour les écrivains, les naturalistes et les voyageurs.

Le **mercredi 25 mars 2026, de 14h à 17h,** le Parc national de la Vallée de la Semois, en collaboration avec la bibliothèque de Vresse, organise une balade contée le long de la rivière, suivie d'un atelier de découverte de la littérature liée à la Semois. Cette activité s'inscrit dans la mission de valorisation du patrimoine local du Parc national.

Inutile d'être un lecteur assidu ou un spécialiste pointu pour participer à cet atelier ouvert à tout adulte curieux, à partir de 18 ans.

Durant l'après-midi, nous découvrirons un large panel d'ouvrages, depuis les chroniques de la vie quotidienne du temps jadis, jusqu'aux livres contemporains richement illustrés, en passant par la poésie, les contes et légendes, et les premiers guides touristiques.

Après une brève balade contée destinée à stimuler les imaginaires, nous « arpenterons » ensemble les ouvrages proposés, selon une méthode interactive et participative, où chacun sera amené à partager ses coups de coeur.

L'après-midi se clôturera par un goûter offert par le Parc national, en toute convivialité.

Le nombre de participants étant limité à 20, ne tardez pas à vous inscrire !

Lieu de RV : bibliothèque, rue du Ruisseau 1A, 5550 Vresse-sur-Semois

Evénement gratuit, réservation obligatoire avant le 20 mars 2026 auprès de sophie.lerue@ardenne-meridionale.be ou +32(0)474 14 70 07



RESTER CHEZ SOI, **EN TOUTE SÉCURITÉ**

Et si une chute ou un malaise survenait sans pouvoir appeler à l'aide ?

Le dispositif JEREMI veille discrètement sur les personnes âgées (65+) ou en situation de handicap.

Grâce à des capteurs de mouvement, détecteurs d'ouverture et une montre connectée, JEREMI repère toute situation inhabituelle (chute, absence d'activité, désorientation) et envoie automatiquement une alerte.

« Je vis comme avant, mais je sais que si quelque chose m'arrive, quelqu'un le saura. » – Martine, 78 ans

Développé par AiDiDom, avec le soutien de la Région wallonne, de l'AViQ et de la commune de Vresse-sur-Semois, ce service est gratuit, local et sans engagement.

N'hésitez pas à demander des informations au CPAS de la commune ou à appeler le service JEREMI.



081 84 27 15 contact@jeremi.be

www.jeremi.be



DES NOUVELLES DU CCCA

Cafés papote

Chaque mois, le CCCA continue à vous proposer des cafés papote et c'est grâce à vous que ceux-ci sont une belle réussite ! Qu'il s'agisse d'une soirée d'informations, d'une conférence, d'une promenade ou d'une activité jeux de société, vous répondez toujours présents aux invitations du CCCA et apportez beaucoup de convivialité à ces après-midis.

Pour preuve, les traditionnels cafés papote de décembre et janvier – à savoir le bingo et la galette des rois - ont accueilli près de 80 participants ! Lors de la galette des rois, nos aînés ont pu profiter d'une animation musicale assurée par le groupe Histoire de Faussaire, et les veinards qui ont eu la fève ont même pu se joindre à eux pour chanter une chanson.







Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à consulter le programme des prochains cafés papote et à vous inscrire auprès du PCS : anais.lambot@vresse-sur-semois.be ou 0474/12.33.76.







LE KIT SENIOR FOCUS

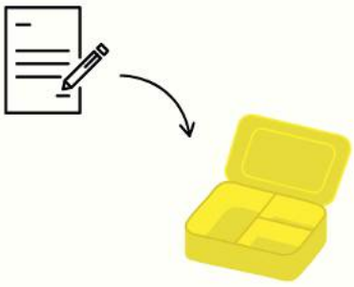
Composé d'une **boîte jaune**, d'une **fiche de renseignements personnels** et d'un **autocollant**, le Kit Senior Focus est un **dispositif accessible à tous** qui permet **d'améliorer la prise en charge d'une personne en cas d'intervention des services de secours à domicile.**

Si je possède déjà le Kit Senior Focus, je remets mes informations à jour

en demandant une **nouvelle fiche** dans mon **administration communale** ou auprès de mon **service à domicile**

Si je souhaite me procurer le Kit Senior Focus,

je le demande **gratuitement** dans mon **administration communale** ou auprès de mon **service à domicile** et je suis **les instructions ci-dessous**

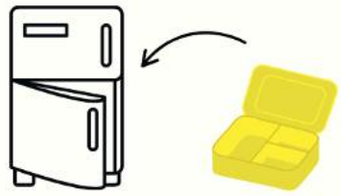


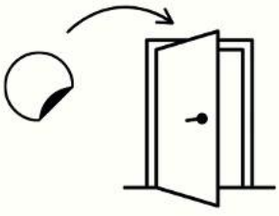
1 Je complète la fiche de renseignements personnels

avec l'aide de mon **médecin** ou de mon **pharmacien**, et je **dépose la feuille dans la boîte jaune**

Je place la boîte jaune dans la porte de mon frigo 2

afin que les **secouristes** la trouvent **facilement**





3 Je place l'autocollant à l'intérieur de ma porte d'entrée

afin **d'avertir les secouristes** qu'ils peuvent trouver la boîte dans mon frigo

Demandez votre kit dans votre administration communale :
anais.lambot@vresse-sur-semois - 0474/12.33.76

LA BIBLIOTHÈQUE DE VRESSE-SUR-SEMOIS : UN ESPACE VIVANT AU CŒUR DE LA COMMUNE

Un lieu de savoir, de rencontre et de découverte

Nichée au cœur de Vresse-sur-Semois, la bibliothèque communale est bien plus qu'un simple lieu de prêt de livres. C'est un espace dynamique, ouvert à tous, où se mêlent culture, apprentissage et convivialité. Grâce à l'engagement de l'équipe de bénévoles, la bibliothèque essaye de se réinventer constamment pour répondre aux besoins de chacun, des plus jeunes aux plus grands.Légers ajustements d'horaires à partir de janvier 2026.

Un projet pédagogique innovant : le questionnaire de découverte

Cette année, un projet pilote a vu le jour en collaboration avec Madame Sybille, enseignante à l'école primaire de Sugny - Pussemange. Ensemble, nous avons élaboré un questionnaire de découverte de la bibliothèque, spécialement conçu pour les élèves du primaire. L'objectif ? Leur faire découvrir les richesses de la bibliothèque de manière ludique et interactive.



Testé en fin d'année avec sa classe, ce questionnaire a remporté un franc succès ! Les enfants ont adoré parcourir les rayons, chercher des indices. Adapté à chaque niveau du primaire, il permet aux enfants de s'approprier les lieux, de développer leur autonomie et de cultiver le plaisir de lire.

Forts de ce succès, nous espérons maintenant étendre cette initiative à toutes les classes primaires de la commune.

Un grand merci à Madame Sybille et à ses élèves pour leur enthousiasme et leur participation active !



Et demain ?

La bibliothèque de Vresse-sur-Semois ne compte pas s'arrêter là. D'autres projets sont en préparation. Nous invitons tous les habitants à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu chaleureux, où chacun peut trouver sa place.

Et vous, que pensez-vous de la bibliothèque ?

Nous serions ravis d'avoir votre avis : quels livres aimeriez-vous voir dans nos rayons ? Quelles animations vous feraient envie ? N'hésitez pas à nous faire part de vos idées lors de votre prochaine visite ou par mail !



LES EXPOSITIONS DE LA GLYCINE



Michèle Vandeneycken

Depuis l'enfance, Michèle Vandeneycken puise dans la nature une force essentielle face aux épreuves. L'observation attentive du monde qui l'entoure constitue le socle de son travail pictural. À travers ses toiles, l'artiste cherche à transmettre la beauté, le calme, la douceur et une part de magie qui lui sont chers. Elle confie ressentir parfois un besoin impérieux de partager ses émotions, d'ériger un univers onirique et d'y inviter le spectateur.

Formée à l'Académie des Beaux-Arts de Tamines, elle poursuit son apprentissage à l'atelier « Etamines » de Ronquières, avant de rejoindre les Oeuvriers de Nivelles. Son exigence du « juste » la ramène sans cesse vers le détail, insufflant à ses œuvres une précision qui puise dans la réalité.

Très active sur la scène artistique belge et française, elle multiplie les expositions collectives et individuelles : à Nivelles, Tubize, Ville-sur-Haine, Saint-Denis, Maizières, ainsi qu'en France, notamment à Mâcon, Bâgé-le-Châtel et Colombiers. Invitée d'honneur au Salon International des Arts de La Croix-Saint-Ouen, près de Compiègne, elle y a également reçu le prix de la municipalité et le prix du public. Son parcours est jalonné de nombreuses distinctions, dont cinq prix du jury à Nivelles et un premier prix au concours Betch'Art de Tubize.

Léon Gustin

Passionné de peinture depuis 1985, Léon Gustin se forme durant cinq années à l'Académie des Beaux-Arts de Namur, sous la direction du peintre liégeois J.-P. Gonthier. Il approfondit ensuite la peinture au couteau auprès de J.-J. Rousseau, avant de reprendre les cours à l'Académie de Huy dès l'an 2000, guidé par Laurence Burvenich.

Son travail, principalement centré sur la nature, se veut source d'évasion et de bonheur. Par la matière et la lumière, il cherche à réinventer les paysages, à capter une atmosphère, à traduire ses émotions. Pour lui, peindre est un acte de libération, un moyen d'interpeller et de transmettre une émotion sincère au spectateur.

L'artiste a présenté ses œuvres dans de nombreux salons et expositions : au Télévie de Gembloux, au Concours International des Arts de Gembloux, au Salon des Artistes Cheminots à Bruxelles, au Cercle de l'Amitié de Perwez, au Parcours Wallonie Bienvenue ou encore au Petit Montmartre à Nivelles. Récompensé par une médaille de bronze nationale en 2003 et une médaille d'or internationale en 2008 au Concours International des Arts, il poursuit avec constance un parcours artistique reconnu.

Richard Wolstein

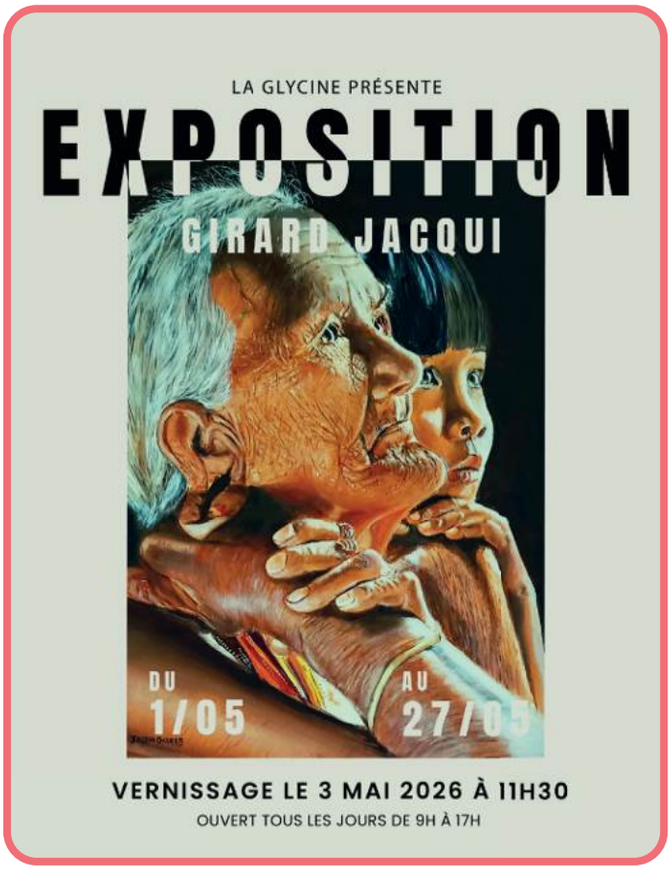
Richard Wolstein nourrit depuis toujours une attirance pour la peinture, sans oser franchir le pas. En 1999, encouragé par ses enfants qui lui offrent ses premières toiles et pinceaux, il se lance enfin. Après des débuts hésitants, il apprend en copiant les maîtres impressionnistes tels que Monet et Van Gogh.

Sa rencontre en 2005 avec Michèle Vandeneycken marque un tournant décisif. Introduit à l'atelier de l'artiste nivellois Jean-Louis Decembry, il affine sa

technique et participe à sa première exposition à l'Hôtel de Ville de Nivelles avec les Oeuvriers, collectif dont il est toujours membre.

En 2007, il passe du pinceau au couteau, enrichissant parfois ses toiles de blanc de Meudon ou de brou de noix de différentes couleurs pour accentuer les reliefs avant l'application de la peinture à l'huile directement du tube. Paysagiste avant tout, il s'attache à traduire les émotions ressenties face aux lieux qu'il peint, donnant à ses œuvres une présence lumineuse et texturée.

Exposant régulièrement en Belgique et en France (de Nivelles à Tubize, de Vresse-sur-Semois à La Croix-Saint-Ouen, mais aussi à Mâcon, Bâgé-le-Châtel et Colombiers), il a reçu à plusieurs reprises des prix du jury et du public, encouragements précieux dans son cheminement artistique

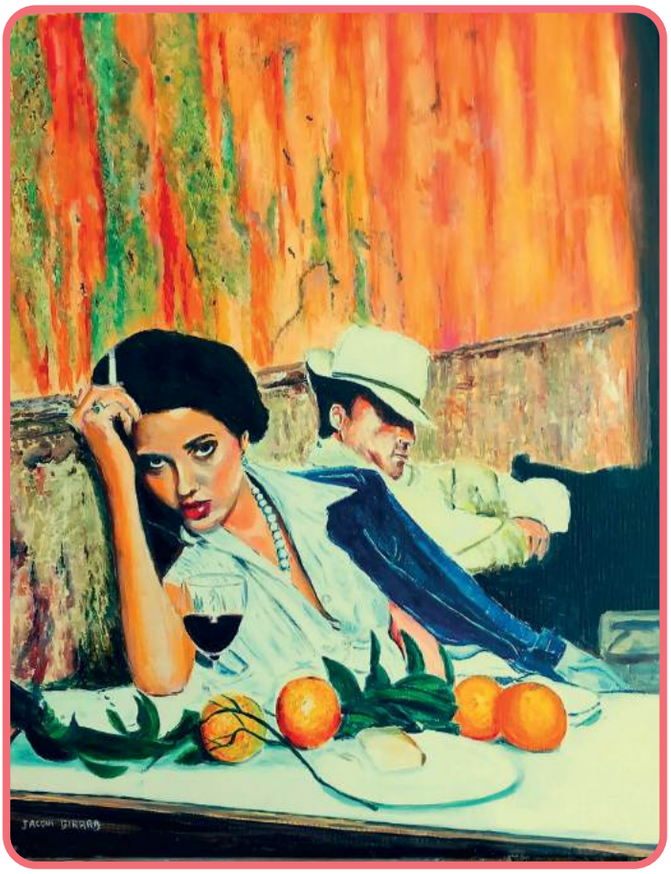


Jacqui GIRARD

est un peintre du nord de la France. Il peint des scènes de vie et des personnages montrant émotions et chaleur humaine. Son travail est sûr de vous toucher par son experte utilisation des couleurs et ses belles compositions.

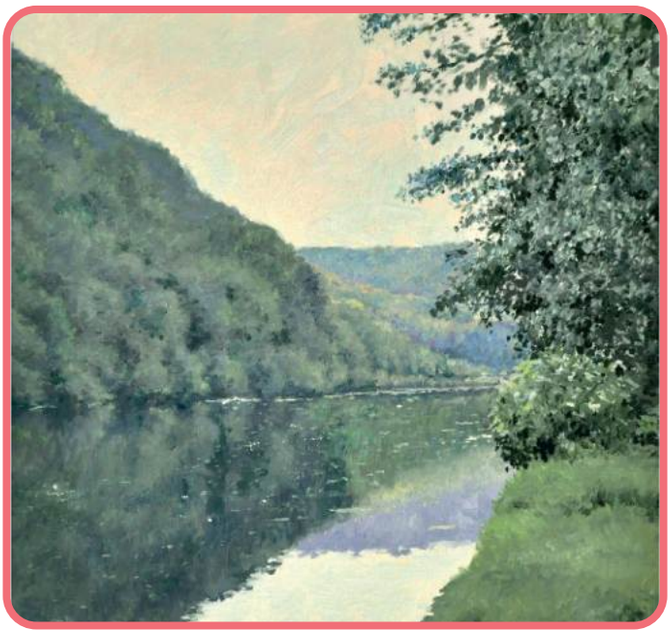






JACQUES BALLÉRIAUX

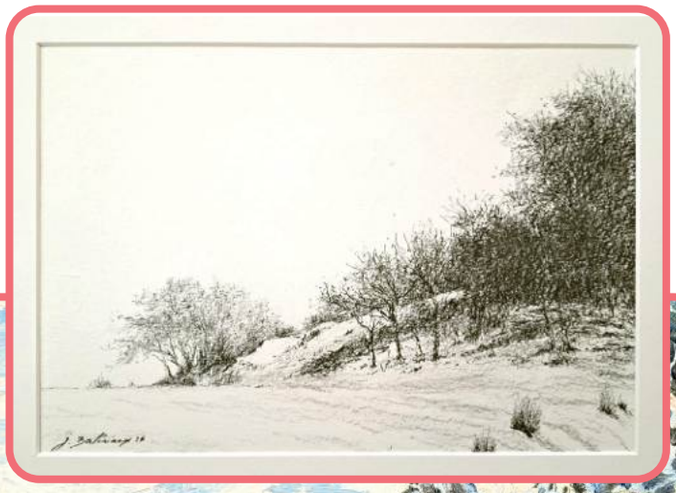
EXPOSITION du 30 mai au 1er juillet 2026
VERNISSAGE le 31 mai à 11h30

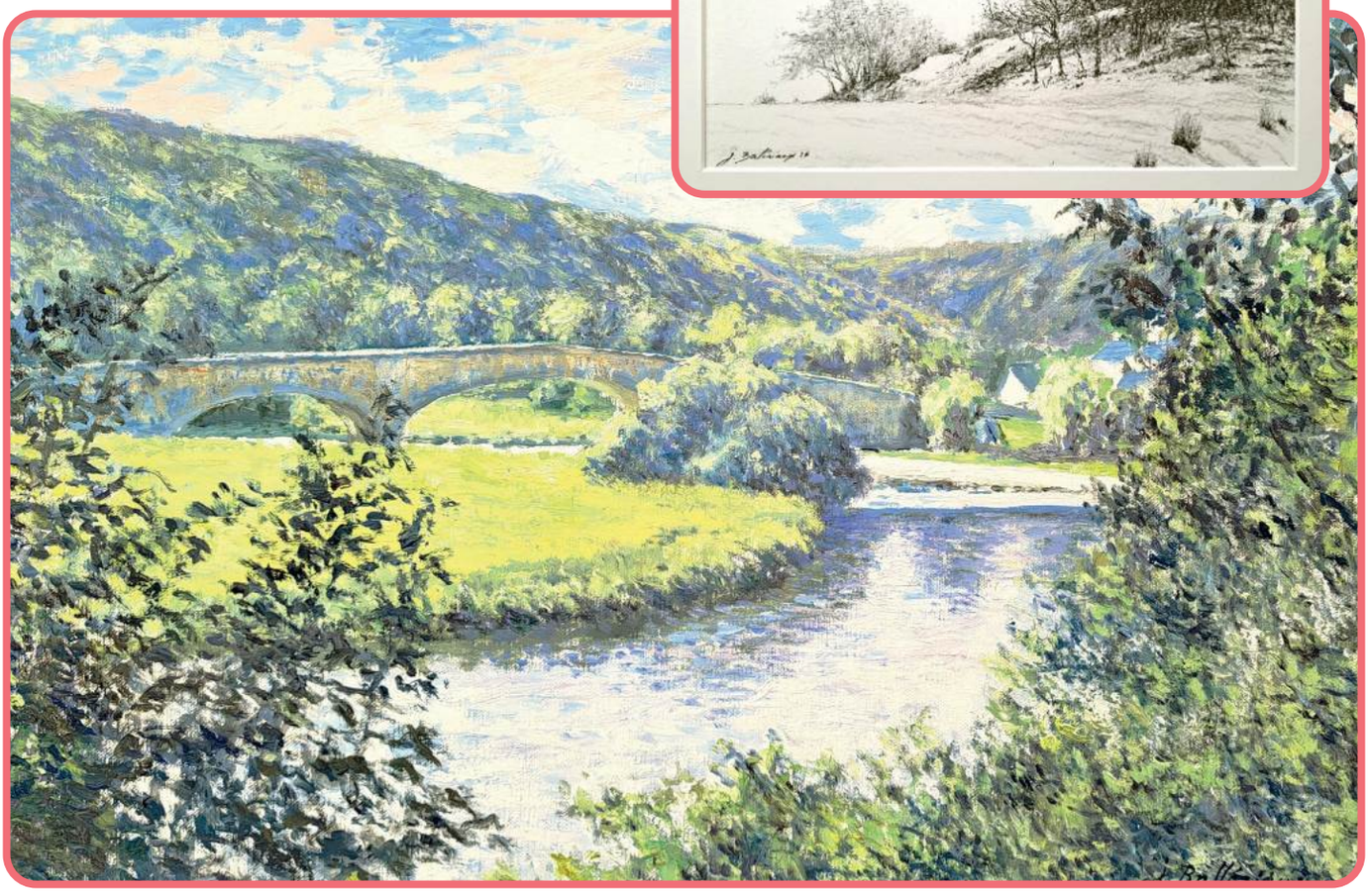


Né en 1952 à Thy-le-Château, Jacques Ballériaux est un artiste autodidacte qui peint et dessine depuis plus de cinquante ans. Profondément marqué par l'impressionnisme, il voue une admiration sans réserve à Claude Monet, Renoir, Pissarro et Sisley, qu'il considère comme ses maîtres spirituels.

Paysagiste dans l'âme, il travaille aussi bien à l'huile qu'au pastel, au dessin ou à l'aquarelle, selon l'inspiration et le temps dont il dispose. La Semois demeure son motif de prédilection, un sujet vibrant qu'il explore au fil des saisons.

Attaché aux formats modestes, il privilégie le travail sur le motif, au plus près de la nature. Ami passionné des arbres et fervent défenseur de l'environnement, Jacques Ballériaux entretient avec la forêt un lien intime et profond. Son œuvre témoigne d'une appartenance presque charnelle à la nature, qu'il célèbre avec sensibilité et conviction.





EXPO THÉMATIQUE

VRESSE-SUR-SEMOIS CÉLÈBRE LES ABEILLES AVEC UNE GRANDE EXPOSITION DÉDIÉE À L'APICULTURE :

Au cœur du printemps, le Centre Touristique et Culturel de Vresse-sur-Semois met à l'honneur un univers fascinant et essentiel à notre environnement : l'apiculture. À travers une exposition thématique d'ensemble et une série d'activités variées, petits et grands sont invités à découvrir le rôle fondamental des abeilles dans notre écosystème.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

Le 28 mars à 16h00, le public est convié au vernissage d'une exposition de peintures consacrée à l'apiculture. Plus d'une vingtaine d'artistes y présentent leurs œuvres, chacune offrant un regard singulier sur le monde des abeilles et des apiculteurs.

L'exposition ne se limite pas aux toiles : elle est enrichie par une collection d'objets liés à l'apiculture, généreusement prêtés par des apiculteurs de la commune. Ruches, outils, équipements et autres trésors du métier viennent compléter le parcours artistique. L'objectif est clair : sensibiliser le public à l'importance capitale des abeilles pour la biodiversité et la survie de nombreux écosystèmes.

LES ENFANTS À LA DÉCOUVERTE DU MIEL

Le 10 avril, alors que les écoles communales sont fermées pour congé pédagogique, les plus jeunes auront l'occasion de participer à un stage intitulé « À la découverte du miel ». Cette journée immersive permettra aux enfants d'explorer le monde de l'apiculture à travers diverses activités : visite de l'exposition, ateliers ludiques, dégustation de miel et même atelier cuisine.

Plus d'informations et inscriptions : charlotte.allaer@vresse-sur-semois.be.

UNE CONFÉRENCE PASSIONNÉE

Le 11 avril à 18h00, Philippe Christiaens animera une conférence gratuite intitulée « L'apiculture, plus qu'une passion ». À travers son expérience, il partagera sa vision d'un engagement qui dépasse largement le simple loisir. Cette conférence se tiendra à la Salle du Terroir de Vresse-sur-Semois.

Réservation : 061/29.28.27 ou par mail à ctc.vresse@gmail.com.

UN CAFÉ-PAPOTE POUR ÉCHANGER

Le 20 avril à 14h, place à la convivialité avec le café-papote « Les Abeilles et Nous », une causerie animée par Mimie Poncelet. Ce moment d'échange permettra d'aborder les liens étroits entre les abeilles et notre quotidien.

Réservation : 0474/12.33.76 ou par mail à anais.lambot@vresse-sur-semois.be

IMMERSION CHEZ UN APICULTEUR LOCAL

Enfin, le 25 avril à 14h, une visite est organisée chez « Fou d'Abeilles ! », un apiculteur passionné installé à Sugny, village de l'entité de Vresse-sur-Semois. Les participants découvriront concrètement le travail au rucher pendant environ une heure. Places limitées à 15 participants, événement gratuit.

Attention : [redacted] pluie. Il est [redacted] ainsi qu'un haut à ma[redacted] sont cons[redacted]

Réservat[redacted]
ctc.vresse[redacted]



UNSEEN
LA GRANDE EXPOSITION DE PHOTOS DU CENTRE D'ART DE VRESSE.

Le samedi 4 avril commencera, enfin, après un long hiver sombre, la grande exposition de photos du Centre d'Art de Vresse, intitulée UNSEEN.

Cette exposition collective est une primeur pour la Fondation, car jamais dans le passé elle n'a organisé un événement de photographie.



Parmi les artistes d'UNSEEN, il y a tout d'abord trois photographes réputés de l'Ardenne d'antan.

Alfred et Robert Fourneau, de Alle-sur-Semois, ont fixé sur plaques de verre les premiers touristes en Basse-Semois : des bourgeois endimanchés, se délassant en famille dans un cadre naturel paisible. En contraste avec ceux-ci, les Fourneau, père et fils, s'intéressaient aussi aux simples ouvriers dans les carrières et ardoisières locales, s'éreintant à des tâches extrêmement dures, dans des conditions éprouvantes.

Edmond Dauchot, habitant le hameau d'Ollomont près d'Houffalize, a, quant à lui, enregistré dans des images souvent poétiques les activités variées de la vie quotidienne en Haute-Ardenne campagnarde dans les années 1930-1970.

Les clichés des Fourneau et de Dauchot constituent **un trésor documentaire inestimable sur la vie en Ardenne entre la fin du dix-neuvième siècle et les années 1970.**

Six talents contemporains, belges, français ou italien, rejoignent les trois aînés précités dans UNSEEN : **Alessandro Parente, Jean-Marie Lecomte, Daniel Michiels, Charline de Resve, Céline Lecomte et Cathy Bernot.**

Ces photographes partagent une intention commune, celle de dévoiler leur vision du monde. Leurs oeuvres sont des récits visuels : elles content les cycles de la vie et de la mort, les liens de la fraternité comme les silences de la solitude, les éclats de justice ou les zones d'incompréhension. Elles sont tour à tour émouvantes, surprenantes, innovantes.

Ces images ne demandent qu'à rencontrer votre regard.

En plus de la grande exposition de photos, le Centre d'Art organisera une Causerie avec Mimie Poncelet qui nous racontera l'accueil des ukrainiens, le samedi 18 avril à 16h. En parallèle des photographies d'Alessandro Parente « Forsaken Project 2023 », qui immortalisent les visages touchés par la guerre, Mimie nous parlera de leur accueil en Belgique et à Vresse-sur-Semois.

La nouvelle saison s'annonce passionnante !

Centre d'Interprétation d'Art de l'École de Vresse
Rue Albert Raty 112a - 5550 Vresse-sur-Semois
www.fondation-chaidron.be

Si vous vlè aprinre ou paurler lu PATOIS





REJOIGNEZ L'AVENTURE
DES PATOIS
DE LA COMMUNE DE VRESSE-SUR-SEMOIS !

Les rencontres des "Patois de la commune de Vresse-sur-Semois" sont des moments simples, conviviaux et ouverts à tous, organisés sous forme de table ronde. Chacun peut y partager les mots de son village, comparer les variantes, raconter une anecdote ou faire ressurgir une expression oubliée… Nul besoin d'être spécialiste : la curiosité, l'envie d'échanger et de transmettre suffisent.

Notre objectif ?

Construire ensemble un lexique thématique rassemblant les traductions dans les différents patois de la commune, afin de préserver cette richesse linguistique et la transmettre aux générations futures.

(R)appel aux amateurs et passionnés de nos langues régionales, aux défenseurs de notre patrimoine, mais aussi à tous les habitants de notre région.

Mardi 31 mars 2026, participez à la troisième réunion des "Patois de la commune de Vresse".

Vous avez manqué les premières séances ? Aucun souci : chaque rencontre est une nouvelle occasion de rejoindre l'aventure !

Rendez-vous le mardi 31 mars à 14h00 à la salle du Terroir au Centre Touristique et Culturel de Vresse (la Glycine)

Plus d'informations :
061/29.28.27 - info@visitvressesursemois.be

COMMUNIQUÉ
FÊTE DU LIVRE – NOVEMBRE 2025

Lors de la dernière Fête du livre, vous avez peut-être acheté le roman Nos rêves manqués de Nicolas Nys.

Si tel est le cas et si vous avez commencé votre lecture, vous avez sans doute constaté la présence de nombreuses erreurs. Un problème technique est malheureusement survenu : la version mise en vente ne correspond pas à l'épreuve finale du livre.

En conséquence, l'auteur s'engage à remplacer gratuitement l'exemplaire défectueux par la version corrigée.

Si vous êtes en possession de ce livre, vous pouvez le déposer à la Maison du Tourisme de Vresse en y laissant vos coordonnées. Vous serez ensuite invité(e) à venir retirer votre nouvel exemplaire dans les meilleurs délais.

Avec toutes les excuses de l'auteur.



POUR LA CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE,

VRESSE ORGANISE SON FESTIVAL D'ARTS

Vresse-sur-Semois s'apprête à vibrer au rythme de la créativité à l'occasion de son désormais incontournable festival « Vresse Village d'Arts ».

L'événement, qui ne cesse de gagner en notoriété à travers la Belgique, donne rendez-vous aux artistes et au public le **24 mai 2026** pour une journée placée sous le signe du partage et de l'expression artistique.

Au fil des éditions, le festival a su s'imposer comme un rendez-vous culturel majeur dans la région. Avec près de **400 inscriptions cumulées en cinq ans**, l'engouement ne se dément pas. Peintres, sculpteurs, dessinateurs et artistes de tous horizons répondent chaque année à l'appel, séduits par un concept simple et authentique : créer au cœur du village, sous les yeux des passants.

Car ici, l'art ne se contemple pas uniquement dans une galerie ; il se vit en direct. Les visiteurs auront l'occasion d'observer les artistes à l'œuvre, d'échanger avec eux et de découvrir les différentes disciplines dans une ambiance conviviale et accessible à tous. Une manière originale de rapprocher le public du processus créatif et de valoriser le talent sous toutes ses formes.

Fort de son succès grandissant aux quatre coins de la Belgique, Vresse Village d'Arts confirme que la culture locale peut rayonner bien au-delà de ses frontières. Le Centre Touristique et Culturel espère une nouvelle fois une forte participation, tant du côté des artistes que des visiteurs.

Le rendez-vous est donc fixé : **le 24 mai 2026,** Vresse-sur-Semois deviendra, le temps d'une journée, un atelier à ciel ouvert.









LES NOUVELLES DU
SYNDICAT D'INITIATIVE DE NAFRAITURE – ORCHIMONT

Pour une première, ce fut une vraie réussite !

Les 29 et 30 novembre, notre Syndicat d'initiative organisait sa toute première exposition de cartes postales. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le succès a largement dépassé nos espérances ! **Plus de 500 visiteurs**, curieux, enthousiastes et souriants, sont venus découvrir, échanger et partager leurs souvenirs. Un véritable moment de bonheur pour toute l'équipe organisatrice.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet événement une si belle aventure.



Tout d'abord, nos exposants et initiateurs du projet — Éric Crul, Francis Baijot et Marc Robinet — sans oublier Mimie Poncelet, Anne-Marie Maziers, Michel Lavis, Roger Nicolas, Luc Istasse, Alain Gilliaux, Maryse Dalose, Stéphane Clercq, Monique De Wolf, Dimitri Monin, Francis Dion et José Cordy.

Merci pour votre enthousiasme, votre disponibilité et votre passion communicative !

Un grand merci également au Conseil culturel de Gedinne pour le prêt du mobilier, ainsi qu'à la commune de Vresse-sur-Semois pour son aide précieuse.



Nos projets pour l'année 2026

12 avril – Marche ADEPS à Orchimont

Venez (re)découvrir nos villages et leurs magnifiques forêts ! Comme chaque année, quatre circuits vous seront proposés : 5, 10, 15 et 20 km.

Et bien sûr, ce que les habitués attendent avec impatience… les célèbres canadas aux rousses et les incontournables croquettes de macaroni

Consultez l'affiche dans ce bulletin et bloquez la date sans tarder !

2 et 3 mai – Spectacle en balade (grande première dans la région !)

Oyez Oyez, gentes dames, nobles gens,

Flibustiers ou simples manants

Vous êtes toutes et tous invités pour retrouver l'émerveillement

lors d'une balade entre espace et temps.

Laissez-vous porter, la nature vous attend,

Venez découvrir les secrets de Sesmara et de son chant

N'hésitez pas et réservez maintenant.

En collaboration avec les Oiseaux pas sages et le Parc national de la vallée de la Semois, le S.I. vous proposera un spectacle itinérant de qualité, le long d'une promenade boisée de 3,2 km.

Réservation obligatoire et possible via ce QRcode : adulte 12 € enfant : 6 €

19 juillet en soirée – À Hérisson : "Je pédale pour mon film"

Après une découverte historique du village d'Hérisson (chapelle, lavoir, contrebande…), projection d'un film en plein air. Une soirée conviviale à ne pas manquer !

Fin d'année – À l'église d'Orchimont

Exposition de la crèche de Mimie Poncelet et concert de Noël pour clôturer l'année en beauté.

Bienvenue à toutes et tous, et déjà un grand merci pour votre soutien et votre présence fidèle !

SUGNY : SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MAI

RECONSTITUTION DU PROCÈS DES SORCIÈRES DE 1657

Après 3 années d'interruption, le célèbre Procès des Sorcières de Sugny reprendra forme le week-end des 23 et 24 mai prochains.

Pour cette nouvelle édition, 2 journées seront consacrées à la reconstitution afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de pouvoir y assister. C'est un véritable challenge pour le comité organisateur et son équipe de bénévoles de préparer un programme qui sera réparti sur 2 journées. Outre la reconstitution du procès en tant que telle, avec le concours d'une troupe de comédiens en partie renouvelée mais surtout toujours motivée sous la houlette de Jacques Ravedovitz pour la mise en scène, un marché artisanal regroupant une quarantaine d'exposants et diverses animations de rues viendront étoffer le programme du week-end.

Voici les animations proposées lors de ces journées :

SAMEDI 23 MAI

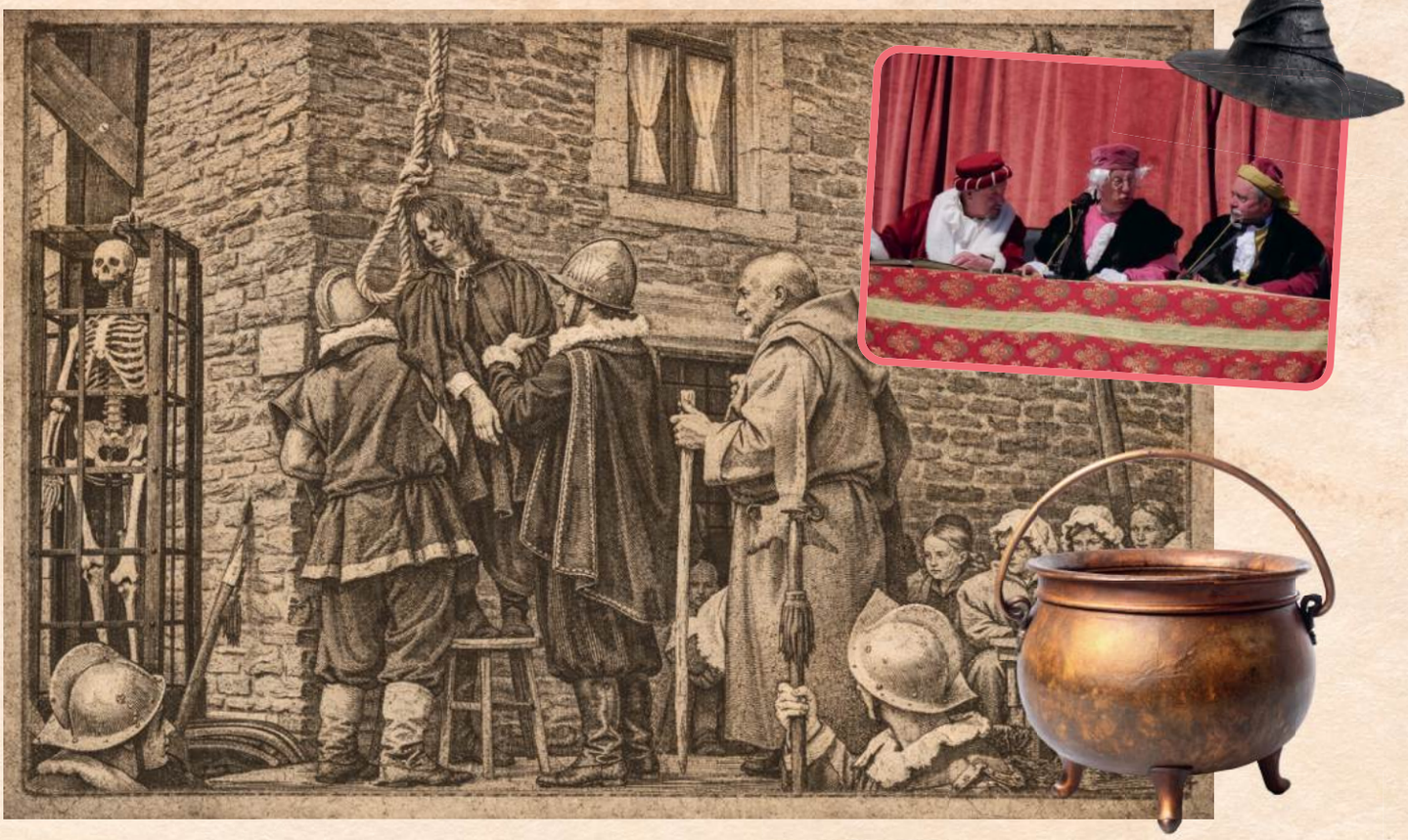
Le début des festivités commencera dès 14h00 avec l'ouverture du marché artisanal au centre du village jusque 20h00, mettant en avant les savoir-faire locaux et les créations inspirées de l'époque.

Dans l'attente du procès, plusieurs animations auront lieu l'après-midi :

- Des représentations de danses paysannes folkloriques par la troupe des « Ramounis » de Bosséval
- Des combats médiévaux, démonstrations de maniement de l'arbalète et ateliers de pénitence par la « Compagnie des Chasseurs de Dragons de Sedan »
- Un spectacle de jonglerie et déambulations sur échasses par la troupe « Festi' Arts » de Rethel.
- Et pour annoncer le fameux procès : le groupe musical « Syranis » (emmené par Christophe Michelet de Sugny) vous enchantera au son de leur cornemuse et de leur tambour…

A partir de 19h00 jusque 21h00 : représentation dans le village et sur scène (arrestation, jugement et condamnation, pendaison et mise au bûcher) de la reconstitution du procès des sorcières de 1657.





Pour clôturer cette première journée se déroulera **vers 21h** un spectaculaire spectacle de feu : « Incandescence » par Gauthier Aubenton et la « Compagnie du Village Vivant » de Saint-Menges.

DIMANCHE 24 MAI

Dès 10h00, nos artisans seront encore à pied d'oeuvre pour vous accueillir jusque 19h00.

D'autres spectacles agrémenteront cette matinée :

- Déambulation dans le centre de la grande sorcière Bertha (mannequin géant)
- Récit de contes médiévaux par la « Compagnie légendaire des 4 fils Aymon » de Les Hautes-Rivières

L'animation sera assurée par Romane Douny de Sugny et son accordéon.

En début d'après-midi, poursuite des activités : son de cornemuse, récital de contes médiévaux, déambulation de la grande sorcière Bertha et sonnerie de cors de chasse.

A partir de 15h00 jusque 17h00 : représentation dans le village et sur scène (arrestation, jugement et condamnation, pendaison et mise au bûcher) de la reconstitution du procès des sorcières de 1657.

Dès la fin de la reconstitution, vous pourrez profiter de nouvelles animations :

- Divers spectacles présentés par la « Compagnie du Village Vivant » : déambulations de l'Echoppe des Fous dans les rues
- Des animations de rue par la troupe « Festi' Arts ».

Et pour ponctuer cette seconde journée, « DJ Music » se produira pour vous ambiancer jusqu'aux petites heures !

Pendant ces 2 journées, certains groupes se chevaucheront afin de pouvoir assurer une ambiance permanente. L'horaire non variable reste bien celui de la représentation du procès. Durant ce week-end, des ateliers didactiques seront proposés : de lettrine et d'enluminure, réalisation de balai de sorcières pour les enfants, démonstration de filandières avec de la laine, démonstration de mosaïques et de céramique, combats médiévaux...

Bars et stands de restauration seront accessibles au public durant les 2 journées.

Il n'y aura pas de droit d'entrée ... mais une participation symbolique via l'achat d'un flyer reprenant le programme. N'hésitez pas à venir nombreux à ces 2 belles journées d'animation au cœur du village de Sugny. Afin d'ajouter plus de couleur à la reconstitution, venez habillés en costume d'époque !

Si vous souhaitez apporter un coup de main (toujours le bienvenu) ou tout autre proposition de participation : merci de prendre contact avec le président du Comité Mr David Monnot au 0032/472 743608.

A vos agendas pour ne pas manquer ces journées !!!
Pour le Comité des Sorcières : Philippe Felten

Culture & Patrimoine

27 ANS DE PASSION AU
BISON RANCH D'ORCHIMONT

Je suis Candice Leroy, gérante de l'entreprise Bison Ranch, je souhaite partager avec vous l'histoire d'un rêve qui a commencé il y a 27 ans.

C'est en 1999, que mon conjoint **Laurent Naveau**, ancien pilote de moto GP décide de s'installer à Orchimont. Amoureux de la terre depuis sa plus tendre enfance, il rêve d'y installer son exploitation. C'est lors d'un grand prix en Californie à Laguna Seca, qu'il rencontre le bison, par le biais d'une éleveuse américaine, ça devient une évidence pour sa reconversion à venir...

Orchimontoise, **j'ai rejoint l'aventure Bison Ranch en 2001,** avec la volonté de mettre en valeur le bison, de transmettre nos connaissances aux touristes et leurs faire découvrir la viande. C'est à ce moment que nous avons construit une rue western : saloon, drugstore, boucherie, vieille grange, village indien ; pour plonger les visiteurs en immersion.

C'est du Wisconsin, que nos premiers bisons américains arrivent, une vingtaine environ. **Aujourd'hui l'exploitation compte 200 têtes de bétails,** issues de différents élevages en Europe.

Le bison est un bovin qui a traversé les siècles, de la pré histoire à aujourd'hui, tout en gardant son instinct. Il est indépendant, résiliant et s'adapte facilement. Le bison n'a pas besoin de l'homme, il a gardé son instinct sauvage, le troupeau est organisé, hiérarchisé... chaque année au printemps les femelles mettent bas sans aide, en quelques minutes un bisonneau se met debout et va têter le pis de sa mère. Après la colonisation massive en Amérique du Nord, et l'extermination des bisons pour affamer les Indiens et installer le chemin de fer ; il restait en Amérique en 1889, 541 bisons sur le continent. La résilience de continuer malgré la fatalité, **aujourd'hui on compte 700000 bisons sur le territoire américain.** Cette résilience de continuer à avancer vient de sa capacité à s'adapter, en effet le bison peut survivre à des écarts de température important, grace à sa toison en hiver



il supporte facilement une température de -30°, en été il perd sa toison pour supporter jusqu'à 40°...Ce sont toutes ces qualités et bien d'autres qui nous ont séduites.

Aujourd'hui, je transmets ma passion pour la viande en déclinant **une carte autour de la viande de bison, menu aux saveurs de l'ouest.** La viande de bison est une viande « santé », riche en protéines, en oméga 3, en fer et moins calorique que le poulet. Elle est appréciée par tous, les atouts diététiques de la viande font que le consommateur n'a pas besoin d'en manger beaucoup pour être rassasié. Ce qui est dans l'air du temps, manger moins de viande , manger de la qualité ! **C'est le pari gagnant avec le bison qui est élevé à l'herbe et labellisé bio.**

Je vous ai mis l'eau à la bouche ? Vous souhaitez passer une journée dans un endroit hors du temps ? **Bison Ranch est ouvert tous les week-end du 3 avril au 11 novembre.** C'est l'occasion de visiter les troupeaux en chariot western avec Laurent et de goûter ma cuisine dans notre magnifique saloon.

Toutes les infos sont sur notre site : www.bisonranchorchimont.com

A bientôt,
Candice



VRESSE-SUR-SEMOIS VA CRÉER
UN DES TROIS "VTT TRAIL CENTER"
DE WALLONIE, AVEC 180KMS DE PISTES

Vresse, l'un des "spots" wallons du VTT ? Ce sera une réalité, d'ici 12 mois.

Le permis a été accordé un peu avant Noël, les travaux vont commencer... le plus vite possible. Car ils doivent absolument se terminer avant la fin de cette année 2026. C'est l'une des conditions liées au fonds de relance dans lequel la Commune de Vresse-sur-Semois peut puiser un million d'euros. Elle ajoutera un quart de million sur fonds propres.

Il s'agit de mener à bien un projet de "VTT trail center", l'un des trois du territoire promus par le précédent gouvernement wallon. Après le Covid, qui a révélé le besoin de grand air, on s'est rendu compte de l'intérêt d'investir dans le tourisme vert. Aux manettes pour mener à bien le projet vressois : des entreprises spécialisées qui ont remporté le marché public. Toutes deux basées dans les Alpes françaises. Le bureau d'études est de Chambéry (il a rédigé le cahier des charges), l'entreprise en charge du chantier vient des environs de Grenoble. Une région où le VTT a mis le grand braquet, en complément et parfois à la place du ski.

Concrètement, que va-t-on faire à Vresse ?

1. Base et "pump track" à Bohan. Le centre d'accueil du VTT trail center sera installé dans l'ancienne buvette de l'ex club de foot de Bohan (il n'existe plus qu'une équipe dans l'entité vressoise, à Sugny). La buvette est en excellent état, les travaux d'aménagement seront minimes. Il y a même un ascenseur ! Au rez-de-chaussée, les vestiaires et les douches qui ont servi aux footballeurs seront à disposition des vététistes. On va en sus installer une station de lavage de leur matériel. Le bar restera situé à l'étage, avec vue plongeante sur un terrain de foot transformé en "pumptrack". Un champ de bosses pour les plus acrobates des cyclistes. Pour le bar, dixit le bourgmestre Arnaud Allard, "avec l'Agence de développement local, on ira sans doute à la recherche d'un gestionnaire. Un club sportif ou un privé."

2. 186 kilomètres de pistes. La partie la plus importante des travaux à venir : le traçage et le balisage de pistes qui passent quasiment dans toutes les sections de la commune ardennaise : de Nafraiture au bois de Bagimont, en passant par Orchimont, Vresse, Alle, Mouzaive ou encore Sugny. Le balisage de ces pistes se fera en fonction de leur difficulté, correspondant souvent à un type de vélo. De la plus facile à la plus difficile : vertes, bleues, rouges, noires. On va créer 16 km de nouvelles pistes, et aménager celles qui existent. Parfois en créant de petites infrastructures, comme des passerelles au-dessus d'un fossé ou d'un petit cours d'eau. L'idée étant de préserver la nature et d'inciter chacun à rester sur la "trace". Les travaux d'aménagement du sol seront légers, il ne s'agit pas de poser du revêtement. L'importance de cette partie du chantier tient au nombre d'heures qu'il faudra consacrer à la réalisation de ces pistes.

3. Pour tous les niveaux. Les différentes pistes correspondent à différents niveaux, en lien avec les types de vélos. Pour les plus sportifs et les plus téméraires (il y a de sacrés dénivelés à Vresse), 27 km seront plutôt réservés aux adeptes de l'enduro. Il y aura 8 parcours plus "softs", pour le cross-country ou le gravel (132 km). Les VTC (vélos tous chemins) pourront quant à eux facilement évoluer sur 7 parcours (31 km). Les tracés les plus "hards" ? Notamment près de Bohan.

4. Le RAVeL comme colonne vertébrale. Les tracés ont été conçus pour que quasiment à tous les moments, on puisse facilement redescendre des massifs forestiers et rejoindre le RAVeL dans la vallée, qui sera en quelque sorte la colonne vertébrale du dispositif. Le réseau des voies lentes passe notamment à quelques dizaines de mètres de la future base du VTT trail center, à Bohan.

5. Une école, des compétitions ? Le tourisme vert à Vresse, c'est une évidence, qui le sera encore davantage. Mais l'espoir des autorités locales, c'est que le projet prenne de l'ampleur, par exemple avec la création d'une école de VTT. Pourquoi pas en collaboration avec un dynamique club des Hautes-Rivières, dans la toute proche France ? Autre rêve : celui de voir de grandes compétitions organisées dans ce coin d'Ardenne namuroise. Certes vert, mais plus vivant, c'est encore mieux.

Emmanuel WILPUTTE, l'Avenir, 02 janvier 2026



PUBLICITÉS

Manifestations 2026

MARS – AVRIL – MAI - JUIN

- **Agenda en ligne disponible sur www.vresse-sur-semois.be**
- **Agenda des 8 communes du Pays de Bouillon sur www.paysdebouillon.be/agenda**

Récurrentes

- **BOHAN – Stage, atelier et démonstration de poterie :** uniquement sur rendez-vous à « La Poterie de la Semois » rue du Vieux Moulin 130A.
 CONTACT : 0485 18 99 78 – carlchantrie@hotmail.com
- **VRESSE – Marché "apéros" du terroir :** tous les 3e vendredi du mois d'avril à septembre. De 17h00 à 20h00. Nouvelle formule, toujours avec vos artisans locaux préférés. Les différentes dates de 2026 sont le 17/04, le 15/05, le 19/06, le 17/07, le 21/08 et le 18/09. Thématiques différentes selon le mois.
 CONTACT : 0472 56 58 56 – 061 46 58 38
- **BOHAN – Méditation et pleine conscience :** toutes les semaines, prix : 5 €/activité, mercredi 9h, 11h, 17h. dimanche 10h. Rue Du Herdier 161.
 CONTACT : 0494 82 18 05
- **ORCHIMONT – Cours de yoga :** Tous les jeudis de 8h30 à 9h30 et les samedis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Prix : 10€/séance – 80€/10 séances.
 CONTACT : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477 26 27 19
- **ORCHIMONT – Cours de yoga :** Tous les lundis de 18h30 à 19h45, rue de la Semois, 53, KinéOst'Ardenne. Prix : 15 €/séance en abonnement.
 CONTACT : sebastienperfendie@gmail.com – 0494 67 87 75
- **VRESSE – Cours de gymnastique adaptée pour les aînés :** le mardi de 10h à 11h à la salle du terroir de Vresse.
 CONTACT : 061 21 04 32 – 0486 06 53 15
- **LAFORÊT – Balades nature guidées et contées sur demande :** sur la commune de Vresse, bilingue FR-NDLS.
 CONTACT : Éric Vincent – 0497 05 78 54 - semoisnature@gmail.com – site web : www.semoisnature.be
- **VRESSE – Repair-café de Vresse-sur-Semois :** chaque 3e samedi du mois, de 9h00 à 12h00, venez faire réparer vos objets gratuitement. Rendez-vous à la salle du conseil communal ou à la salle du terroir de la Glycine.
 CONTACT : 0474 12 33 76 – anais.lambot@vresse-sur-semois.be

Mars

- **21/02/26 - 19/03/26 – VRESSE : Exposition de la Glycine "Léon Gustin, Michèle Vandeneycken et Richard Wolstein" :** exposition de peinture au 2e étage du Centre Touristique, à la Galerie "La Glycine".
 CONTACT : 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **14/03/26 – SUGNY : Souper des Sorcières :** organisé par le Comité des Sorcières de Sugny. Souper-tombola à partir de 19h00 à la salle "L'Enclave" à Sugny. Apéritif, plat, dessert, café : 20€ adulte / 10€ enfant (-12ans). Réservations vivement souhaitées. Paiement de préférence par virement ou sur place. Livraison à domicile possible sur demande.
 CONTACT : 0491 59 70 46 – 0474 62 77 31
- **14/03/26 – NAFRAITURE : Grand Feu de Nafraiture** : dès 19h30 : début du cortège sur la place du village. 20h00 : Allumage du feu au Routy (dans la rue de l'église). Bières, Gouttes et Vin chaud. BBQ et crêpes. Petit chapiteau fermé et braséros pour vous réchauffer toute la soirée.
 CONTACT : jeunessenafraiture@gmail.com
- **15/03/26 – ORCHIMONT : Je Marche pour ma Forme :** tous les 3e dimanche de chaque mois. Départ à 09h45 d'Orchimont pour une marche d'environ 14km sur les plus beaux sentiers de la Basse-Semois. Barbecue le midi.
 CONTACT : 0473 25 55 67 – 0474 62 69 71 – chrislamb50@hotmail.com – cgrenneson@gmail.com
- **16/03/26 – NAFRAITURE : Café papote du CCCA :** dès 14h00, concours de couyon à la salle des fêtes de Nafraiture. Inscriptions appréciées.
 CONTACT : 0474 12 33 76 – anais.lambot@vresse-sur-semois.be
- **19/03/26 – VRESSE : Séance-infos arnaques en ligne :** organisée par le PCS (plan de cohésion sociale), à la salle la Glycine à 19h00.
 CONTACT : 0474 12 33 76 – anais.lambot@vresse-sur-semois.be
- **22/03/26 – VRESSE : Marche ADEPS de Vresse :** marche ADEPS 5-10-15-20km. Dès 8h00, départ libre. Bar et petite restauration sur place. Participation gratuite.
 CONTACT : si.vml5550@gmail.com



- **25/03/26 – VRESSE : Atelier-découverte de la littérature semoisienne :** organisé par le « Parc National Vallée de la Semois » à la bibliothèque de Vresse. De 14h00 à 15h00, balade contée le long de la Semois. De 15h00 à 17h00, découverte de la littérature liée à la Semois. Événement gratuit. Inscription obligatoire avant le 20 mars.
 CONTACT : 0474 14 70 07 – sophie.lerue@ardenne-meridionale.be



17 AVRIL
PREMIER MARCHÉ
ESPACE COGNAUT
17H - 20H

15 MAI
DEUXIÈME MARCHÉ
ESPACE COGNAUT
17H - 20H

19 JUIN
TROISIÈME MARCHÉ
ESPACE COGNAUT
17H - 20H

17 JUILLET
MARCHÉ AU BORD DE L'EAU
PONT SAINT-LAMBERT
17H - 20H

21 AOÛT
CINQUIÈME MARCHÉ
ESPACE COGNAUT
17H - 20H

18 SEPT
DERNIER MARCHÉ
ESPACE COGNAUT
17H - 20H

- **28/03/26 – LAFORET: Chantier Nature Semois avec Natagora:** le samedi 28 mars 2026, de 14h00 à 17h00, nettoyage annuel des berges de la Semois. Rendez-vous près de l'église Ste-Agathe à Laforêt. Prévoir bottes et gants de travail. Infos et inscriptions: P. Hendrickx.
 CONTACT: 0471 53 18 85 – peter_hendrickx@belgacom.net
- **27/03/26 - 27/04/26 – VRESSE: Exposition Thématique d'Ensemble de la Glycine:** L'Apiculture: exposition d'arts sur le thème de l'Apiculture au 2e étage du Centre Touristique, à la Galerie "La Glycine".
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **28/03/26 – VRESSE: Vernissage de l'Expo Thématique d'Ensemble de la Glycine:** "L'Apiculture": dès 16h00 à la galerie "La Glycine" à Vresse, entrée libre.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be

Avril

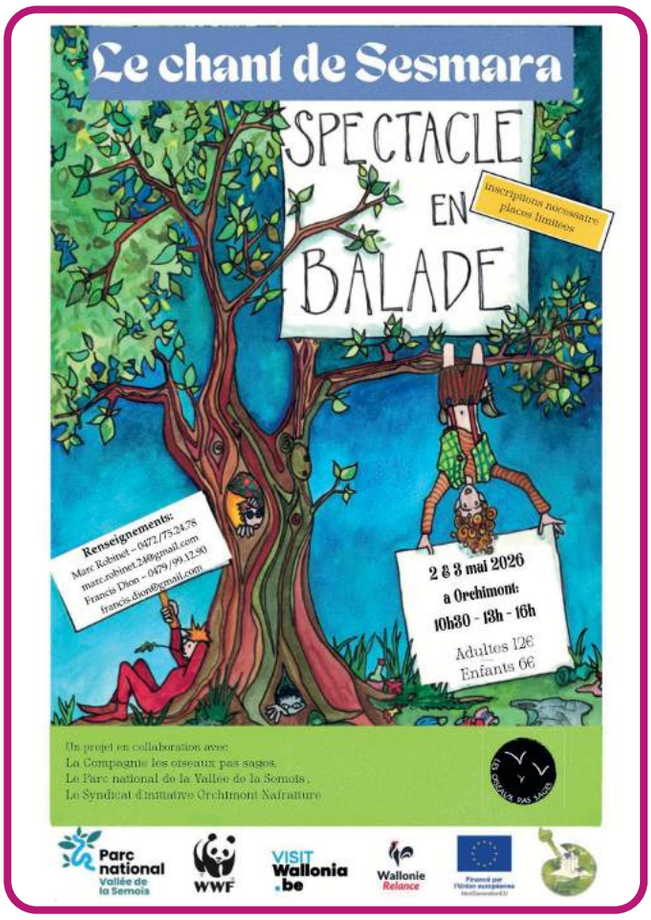
- **03/04/26 - 04/04/26 – SUGNY: Beer-pong et Grand feu de Sugny:** le vendredi 3, Beer-Pong. Le samedi 4, Grand-Feu. De 20h00 à 03h00 au terrain de football de Sugny, animation DJ.
 CONTACT: 0033 6 41 37 53 42
- **04/04/26 - 05/07/26 – VRESSE: Exposition du Centre d'Interprétation d'Art de Vresse:** "Unseen. Huit photographes, une intention", série 1: exposition de la saison 2026 du Centre d'Art de Vresse, plusieurs artistes photographes, en deux temps: série 1 du 04 avril au 05 juillet et série 2 du 11 juillet au 22 novembre.
 CONTACT: 061/ 58 92 99 – info@fondation-chaidron.be
- **04/04/26 – VRESSE: Vernissage de l'exposition « Unseen » au Centre d'Interprétation d'Art de Vresse:** vernissage de la série 1 de l'exposition de photos 2026 du Centre d'Art de Vresse, le samedi 4 avril à 16h.
 CONTACT: 061/ 58 92 99 – info@fondation-chaidron.be
- **05/04/26 – CHAIRIERE: Chasse aux œufs pour les enfants du village:** organisée par la Jeunesse de Chairière. De 16h00 à 20h00.
 CONTACT: 0493 18 55 23
- **06/04/26 – SUGNY: Souper-Omelette de Sugny:** de 18h00 à 03h00: Souper de Sugny. Place St-Martin, à la salle de l'Enclave. Ramassage des œufs et omelette à la salle. Repas et soirée animée par la Jeunesse.
 CONTACT: 0478 82 05 27
- **10/04/26 – VRESSE: Activités pour les enfants sur l'Apiculture:** activités ludiques en lien avec l'exposition thématique d'ensemble de la Glycine, à la salle du Terroir. Inscriptions auprès de Charlotte Allaer.
 CONTACT: 0486 06 53 15 – charlotte.allaer@vresse-sur-semois.be
- **11/04/26 – VRESSE: Conférence sur l'Apiculture à la Salle du Terroir:** conférence sur l'Apiculture à la Salle du Terroir à 18h00: "Plus qu'une passion", par P. Christiaens.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **12/04/26 – ORCHIMONT: Marche ADEPS d'Orchimont:** le dimanche 12 avril, marche ADEPS organisée par le SI Nafraiture-Orchimont. 5-10-15-20km.
 CONTACT: dominiqueleduc1958@gmail.com
- **12/04/26 – LAFORET: Trail de la Sainte-Agathe 2026:** parcours de 10, 15, 20, 30km au départ de Laforêt.
 CONTACT: 0472 89 26 67
- **14-04-26 – VRESSE: Séance infos "Arnaques en ligne":** de 14h00 à 17h00 à la salle du conseil communal de Vresse, séance infos sur les arnaques en lignes et l'utilisation d'une banque digitale. Inscriptions obligatoires.
 CONTACT: 061 39 70 91 – epn@vresse-sur-semois.be



- **18/04/26 – VRESSE: "Causerie sur l'Ukraine" au Centre d'Interprétation d'Art de Vresse:** dès 16h00: M. Poncelet raconte l'accueil des ukrainiens, sur fond d'art photographique, dans le cadre de l'exposition temporaire de 2026 "Unseen" au Centre d'Interprétation d'Art de Vresse-sur-Semois. Sourires et émotions garanties. Participation libre reversée à "Solidarité Ukraine".
 CONTACT: 061/ 58 92 99 – info@fondation-chaidron.be
- **20/04/26 – VRESSE: Café-papote "Les Abeilles et Nous":** causerie par M. Poncelet, à la salle du Terroir de la Glycine à 14h00, dans le cadre de l'exposition thématique d'ensemble de la Glycine « l'apiculture ».
 CONTACT: 0474 12 33 76 – anais.lambot@vresse-sur-semois.be
- **21/04/26 – VRESSE: Don de sang à la salle du Terroir:** dès 15h00: don de sang à la salle du terroir de la Glycine à Vresse.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **25/04/26 – SUGNY: Visite chez l'apiculteur « Fou d'Abeille »:** dès 14h00 à l'Atelier « Fou d'Abeilles », rue Culot du Mont 142A, à Sugny. Découverte de l'Apiculture dans le cadre de l'exposition thématique d'ensemble de la Glycine. 15 places maximum, événement gratuit. Annulation en cas de pluie. Pantalon, manches longues et bottes obligatoires.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **25/04/26 – MEMBRE: Course de Montagne by "Trail du Jambon":** de 13h00 à 18h00, au départ de Membre. Course de montagne.
 CONTACT: traildujambon@gmail.com

Mai

- **01/05/26 - 27/05/26 – VRESSE: Exposition de la Glycine "Jacqui Girard":** exposition de peinture au 2e étage du Centre Touristique, à la Galerie "La Glycine".
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be



- **02/05/26 - 03/05/26 – ORCHIMONT: Spectacle en balade "Le Chant de Sesmara":** les 2 et 3 mai à Orchimont, spectacle de la Compagnie "Les Oiseaux Pas Sages": "Le Chant de Sesmara". Inscriptions souhaitées, places limitées. Représentations à 10h30, 13h00 et 16h00. Entrée: 12€ adulte, 6€ enfants. Organisé par le Syndicat d'Initiative Nafraiture-Orchimont et le Parc National Vallée de la Semois.
 CONTACT: 0472 75 24 78 - marc.robinet.24@gmail.com – 0479 99 12 90 - francis.dion@gmail.com
- **03/05/26 – VRESSE: Vernissage de l'exposition mensuelle de la Glycine "Jacqui Girard":** dès 11h30 à la galerie "La Glycine" à Vresse, entrée libre.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **09/05/26 – BOHAN: Trail du Jambon de la Semois:** course de 16, 34 ou 50km dans la réserve naturelle Membre-Bohan.
 CONTACT: traildujambon@gmail.com
- **14/05/26 – NAFRAITURE: Brocante de l'Ascension à Nafraiture:** traditionnelle brocante de l'Ascension à Nafraiture, dès 6h00 sur la place du village.
 CONTACT: 0478 13 49 09
- **16/05/26 – VRESSE: Stage d'initiation à la pêche à la mouche « La Frayère »:** le 16 mai, le magasin « La Frayère » organise, en partenariat avec la société de pêche « La Basse Semois namuroise », un stage d'initiation à la pêche à la mouche. Cette journée a lieu à Vresse, devant le pont saint Lambert.
 CONTACT: 061 50 20 21 – 0472 51 92 42 – pascal@lafrayere.be
- **18/05/26 – MEMBRE: Conférence du CCCA sur l'histoire du village de Membre:** dès 14h00 à l'église du village du Membre, conférence sur l'histoire locale, par le CCCA.
 CONTACT: 0474 12 33 76 – anais.lambot@vresse-sur-semois.be
- **22/05/26 - 24/05/26 – CHAIRIERE: Kermesse du village de Chairière:** organisée par la Jeunesse de Chairière. Vendredi 22 à 20h00: Blind Test. Samedi 23 à 19h00: Souper. Dimanche 24: concours de couyon à partir de 16h00 puis soirée dansante.
 CONTACT: 0493 18 55 23
- **23/05/26 - 24/05/26 – SUGNY: Marché artisanal de Sugny:** marché artisanal dans le centre du village de 14h00 à 20h00 - Bar et petite restauration.
 CONTACT: 0472 74 36 08 – comitedessorcieresdesugny5550@gmail.com
- **23/05/26 - 24/05/26 – SUGNY: Reconstitution folklorique du procès des sorcières de Sugny:** de 14h30 à 22h00: diverses animations médiévales, folkloriques et musicale. À partir de 19h00 jusque 21h00: représentation dans le village et sur scène de la reconstitution du procès des sorcières de 1657. À 21h00: un spectacle de pyrotechnie. Bar et petite restauration.
 CONTACT: 0472 74 36 08 – comitedessorcieresdesugny5550@gmail.com
- **24/05/26 – VRESSE: Vresse Village d'Arts:** traditionnel festival d'arts dans les rues du village de Vresse.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **24/05/26 – LAFORET: Marche ADEPS de l'Ardennaise:** marche ADEPS de Laforêt, parcours de 5 et 10km au départ de Laforêt .
 CONTACT: 0472 89 26 67
- **29/05/26 - 30/05/26 – ALLE: Ardenne Rally Festival 2026:** rallye automobile, plus d'informations via https://ardennerallyfestival.be/
 CONTACT: +32 87 53 90 09 – info@ardennerallyfestival.be
- **30/05/26 - 01/07/26 – VRESSE: Exposition de la Glycine "Jacques Ballériaux":** exposition de peinture au 2e étage du Centre Touristique, à la Galerie "La Glycine".
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **31/05/26 – VRESSE: Vernissage de l'exposition mensuelle de la Glycine "Jacques Ballériaux":** dès 11h30 à la galerie "La Glycine" à Vresse, entrée libre.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be

Juin

- **06/06/26 - 07/06/26 – BOHAN: Brocante de printemps à Bohan:** le 6 et 7 juin 2026, traditionnelle brocante de printemps à Bohan.
 CONTACT: 0479 79 22 74
- **06/06/26 - 07/06/26 – SUGNY: Revivre à Sugny fête ses 40 ans:** rendez-vous au terrain de football de Sugny. Samedi 6: 14h00, balade des 40 ans et dégustation de produits locaux, sur réservation. 19h00: concert de "Lillywhite" et "Who's Next". Dimanche 7: 12h00, repas champêtre, sur réservation. 16h00, concert "Inside Hot". Bar et petite restauration, animations pour enfants.
 CONTACT: 061 50 06 06 – secresras@gmail.com
- **13/06/26 – ALLE: Cochonnailles du Centre Jean Allard:** cochonnailles de fin d'année scolaire à Alle, organisée par le Centre J. Allard et l'Association de parents de Alle. Rendez-vous à la Salle des fêtes de Alle.
 CONTACT: 061 50 04 88
- **21/06/26 – VRESSE: Fête de la Musique à Vresse:** traditionnelle Fête de la Musique, à l'Espace Cognaut à Vresse-sur-Semois.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be
- **26/06/26 - 29/06/26 – SUGNY: Kermesse de Sugny:** traditionnelle kermesse du village du Sugny.
 CONTACT: 0478 82 05 27
- **27/06/26 – BOHAN: Conférence du « CeDoBo » sur l'Histoire du Tourisme à Bohan:** dès 16h00 à l'école de Bohan. Inscriptions souhaitées au CTC Vresse. Conférence sur le tourisme à Bohan, des débuts à nos jours.
 CONTACT: 061 29 28 27 – info@visitvressesursemois.be

Revivre à Sugny asbl

1986 - 2026

fête ses 40 ans

Terrain de foot de Sugny

Samedi 6 juin

14H : Balade des 40 ans

A la découverte de nos lieux de vie

Dégustation des produits locaux!

Sur réservation



19h : Concerts

Lillywhite

Who's next

Dimanche 7 juin

12h : Repas

Champêtre

Sur réservation

16h : Concert

Inside Hat

PETITE RESTAURATION

BAR

ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS



Infos et réservations : 061/500.606 ou secresras@gmail.com

Revivre à Sugny

www.revivresugny.org

Divertissement

Mots croisés

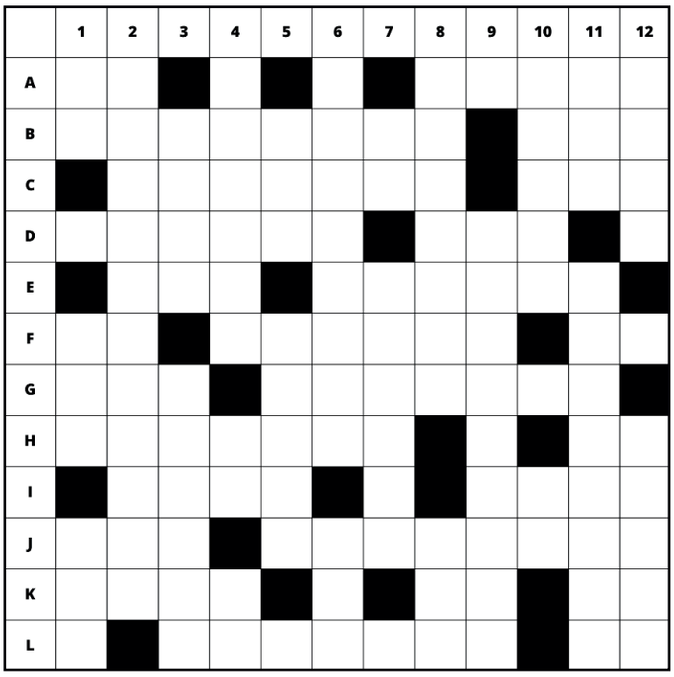
Mots croisés du 1er trimestre 2026 (proposés par Marcel Tellier)

Horizontalement

A. Liaison – Repères pour la navigation
B. Régies par le hasard – Homme politique chinois
C. Sans délais – Bulbe
D. Foix est sa préfecture – Échange de données informatiques
E. Degré de voix – Alliages de métaux
F. Protège le doigt – Sujets proposés – Argon et Vanadium
G. Sigle révolutionnaire irlandais – Accord de voix
H. Peuvent être d'État – Gadolinium
I. Partie de cheminée – Dans le biberon
J. Parcourue – Peuvent être métrique
K. Passent par le centre – Pronom – Deux voyelles
L. Parfaites – Strontium

Verticalement

1. Article étranger – Dire conjugué – Plan d'eau
2. Jeunes amoureux
3. Par trois – Plantes
4. Diamant – Phonétique deux fois ce qu'on respire – Possessif
5. Pierrailles – Désapprobations
6. Façon délicate – Monnaie étrangère
7. Ensuite – Oubliées
8. Portés avec violence – Demi mouche
9. Viandes sans sel
10. Substance dure – Club du midi
11. Lumière – Attachées
12. Fond de bateau – Mesurer



A RENVOYER À :

Maison du tourisme
rue Albert Raty 83
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Pour le 21 mai 2026 au plus tard.

Merci de mentionner **«Mots croisés»** sur votre enveloppe.

NOM:

Prénom:

Adresse:

.....

La grille doit être dûment complétée et renvoyée uniquement sur l'originale du bulletin communal (les photochopies ne seront pas acceptées).

GAGNANTS DES MOTS CROISÉS DU 4ÈME TRIMESTRE 2025

SUR 17 GRILLES RENTRÉES, VOICI LE NOM DES TROIS GAGNANTS :

VERONIQUE FORTUN DE ALLE
CHANTAL BOURGUIGNON DE BOHAN
FLORENCE FALMAGNE DE BOHAN

VOTRE LOT EST À RETIRER AU CENTRE TOURISTIQUE ET CULTUREL DE VRESSE-SUR-SEMOIS POUR LE 21 MAI 2026 AU PLUS TARD.

FÉLICITATIONS À TOUS !

Vresse-sur-Semois

Samedi 20 juin 2026

Fête de la Musique



visit vresse sur semois

fedasil

VR sur es semois se

Conseil Culturel de Vresse-sur-Semois

PUBLICITÉS